

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou Faculté des Sciences



Biologiques et Agronomiques
Département de Biologie



Mémoire de fin d'études

En vue de l'obtention du diplôme de Master en science biologiques.

Spécialité : Biologie de la conservation

Sujet

**Synthèse des connaissances sur la
bioécologie d'un carnivore : la Genette
commune (*Genette genetta*) en Algérie**

Réalisé par :

Mr HADDADOU Hacène
M^{elle} BOUHOUALI Meriem
M^{elle} IASSAMEN Thiziri

Soutenu le 29/12/2020 devant le jury composé de :

Présidente	M ^{me} CHAOUCHI N.	Maître conférence classe A à l'U.M.M.T.O.
Promoteur	Mr AMROUN M.	Professeur à l'U.M.M.T.O.
Co- Promoteur	Mr BENSIDHOUM M.	Maître assistante A. à l'U.M.M.T.O.
Examinatrice	M ^{elle} MALLIL K.	Maître assistante A. à l'U.M.M.T.O.

2019/2020

Remerciements

Avant tout nous tenons à remercier le bon Dieu de nous avoir donné le courage et la force d'aller au bout de nos fins pour terminer notre travail.

Nous tenons à remercier notre promoteur Mr AMROUN M., Professeur à l'Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou, et responsable de la spécialité « Biologie de la conservation », de nous avoir procuré de bonnes conditions de travail et surtout pour ses conseils et encouragements.

Nos très sincères remerciements vont à notre Co-promoteur Mr BEN SIDHOUM M., de nous avoir aidé et guidé, nous tenons à lui exprimer notre profonde reconnaissance pour le temps précieux qu'il nous a consacré, ses pertinents conseils, et à ses encouragements.

A M^{me} CHAOUCHI N., Maître conférence chargée de cours à l'Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou, d'avoir accepté de présider le jury.

A M^{lle} MALLIL K., Maître assistante A. à l'Université Mouloud MAMMERY de Tizi-Ouzou d'avoir accepté d'examiner notre travail.

Sans oublier de remercier nos chers parents et nos aimables amis d'avoir été présents tout au long de notre parcours universitaire.

Liste des Figures

Figure 1: Une Genette (<i>Genetta genetta</i>)(francecuture.fr).....	6
Figure 2 : rapport corps/queue chez la Genette (Mallil,2012).....	7
Figure 3 : Morphologie dentaire de la Genette (Aït-Chekdid, 2012).....	7
Figure 4 : Emplacements des glandes périnéales de la Genette (A: anus, G:glande périnéale, P: Pénis, S : scrotum, V : vulve). (Bensidhoum,2010).....	8
Figure 5 : Marquage olfactif par la Genette sur une pierre (Originale, 2020).....	
Figure 6 : crottier à Darna (Originale, 2020).....	13
Figure 7 : Empreintes de la Genette (1) sur la neige, (2) sur la boue, et vue inférieure de la patte Antérieure (3). (Bensidhoum, 2010).....	13
Figure 8: Griffures d'une Genette sur une latrine (Mallil, 2012)	14
Figure 9 : cadavre d'une Genette retrouvé à El-Kala (Mallil, 2012)	15
Figure10 : le comportement de prédation chez la Genette captive (Gangloff et Ropartz ,1972)	22
Figure11 : le processus de nutrition chez la Genette (Gangloff et Ropartz ,1972).....	23
Figure 12 : Distribution de <i>Genetta genetta</i> en Afrique (modified from Calzada, 1998; Corbet1966; Gasperetti, et al., 1985; Harrison, 1968; Pringle, 1977; Schlawe, 1981 in larivière et Calzada,2001).....	35
Figure 13 : Localisation du site d'étude Darna (Modifiée, 2020).....	43
Figure 14: vue des cours d'eau d'Assif El Hamame (Oiginal, 2020).....	44
Figure 15 : le chêne vert (<i>Ilexaquifolium</i>) (Originale, 2020).....	45
Figure 16: Le merisier (<i>Prunus avium</i>) (Originale, 2020).....	45
Figure 17 : Le cèdre de l'Atlas (<i>Cedrus atlantica</i>) (Originale, 2020)	45
Figure 18 :L'aubépine (<i>Cartaegus monogyna</i>) (Originale, 2020).....	46
Figure 19 : l'églantier (<i>Rosa canina</i>) (Originale, 2020).....	46
Figure 20: le Grand houx (<i>Ilex aquilifolium</i>) (Originale, 2020).....	46
Figure 21: Laurier des bois (<i>Daphne laureola</i>) (Originale, 2020).....	47
Figure 22: Le Disse (<i>Ampelodesma mauritanicum</i>) (Originale, 2020).....	47
Figure 23: Empreinte du chacal (Originale, 2020).....	49
Figure 24: Empreinte du sanglier (originale, 2020).....	49
Figure 25 : Indice de présence du porc-épic (Originale, 2020)	49
Figure 26: Pacage des bétails à Darna (originale, 2020).....	51

Liste des tableaux

Tableau 1 : Mensurations de la Genette (Croquet, 2005).....	9
Tableau 2 : Type de positionnement en fonction de leurs fonctions (Gangloff et Ropartz, 1972).....	19
Tableau 3 : les séquences spécialisées des organes effecteurs selon leurs principales fonctions (Gangloff et Ropartz, 1972)	20
Tableau 4 : caractéristiques générales des crottiers de la Genette à Darna.....	52

SOMMAIRE

❖ Liste des figures

❖ Liste des tableaux

Introduction	1
Chapitre 1 : Présentation du modèle biologique	
Historique :	3
Partie 1	
1) Position taxonomique de la genette :	4
2) Description morphologique de la genette :	5
2-1) Formule dentaire	7
2-2) les glandes et les phanères :	8
2-3) Dimorphisme sexuel :	9
3) Indices de présence	9
3-1) les fèces et les crottiers :	10
3-2) Les empreintes	13
3-3) Les griffures	14
3-4) Bruit et cris	14
3-5) Les abris ou gîtes.....	14
3-6) Cadavre	15
4) Reproduction - survie :	15
a) Le hoquet	15
b) L'accouplement	16
c) Le rut	16
d) Une progéniture	16
5) Génétique.....	17
6) Domaine vital	17
6-1) Un animal nocturne et solitaire	17
6-2) Des « perchoirs » pour dormir.....	18
7) Longévité :	18
8) Structure de la population	18
9) Le comportement et l'organisation sociale de la genette	18
9.1) Comportement	18
9.1.1) Comportement de chasse et de nutrition	21

9.2) La communication chez la Genette.....	24
9.2.1) Communication visuelle	24
9.2.2) La communication vocale	24
9.2.3) Communication tactile	25
9.2.4) Marquage et la communication olfactive	25
10) Organisation sociale et spatiale	26
10.1) Caractéristiques des emplacements de défécation chez les Genettes élevées en captivité.....	27
11) Compétition intra et inter spécifique.....	28
11.1) Relation intraspécifique.....	28
a) Jeux de mouvement	29
b) Jeux de capture et poursuite de « proies ».....	30
-Jeu avec des proies vivantes	30
-Jeu de poursuite et de prédation avec des objets	30
c) Jeu de maniement d'objet	31
11.2) Interactions entre les espèces	31
12) Répartition géographique de la Genette	34
A)-Dans le monde	34
B)- En Afrique	34
C) En Algérie	35

PARTIE 2

1) Mesures de conservation et rôle écologique de la Genette.....	36
1-1) Le statut de conservation.....	36
1-2) Facteurs de menace	37
1-2-1) Les prédateurs	37
1-2-2) Parasites et pathogènes.....	38
2) Rôle écologique de la genette	38

Chapitre 2 : Description de l'habitat de la Genette

I) Habitat de a Genette.....	40
1) Situation géographique	42
2) Etude des facteurs abiotiques :	43
2-1) Aperçu géologique	44
2-2) La pédologie	44
2-3) Réseau hydrographique	44
3-4) Climatologie	45
2) Etude des facteurs biotiques	45
a) La flore : descriptions des différentes formations végétales.....	45
A.1. La Forêt.....	47
A.2. Les maquis et les broussailles.....	47
A.3. Les Oliveraies.....	48
A.4. Les vergers.....	48
A.5. Les ripisylves.....	48
B) La faune	48
B-1) Les mammifères	50
B-2) La faune aviaire	50
B-3) L'Herpétofaune.....	50
B-4) Les insectes	50
C) Action de l'homme	50
C-1) Le pâturage	51
C-2) Les coupes de bois au sein des forêts	51
C-3) L'extraction de la pierre.....	52
II- Caractéristique des crotiers de la genette dans la region de « Darna ».....	52
Interprétation et discussion du tableau (Tab.4) :.....	53
a) Interprétation	53
b) Discussion.....	53

Chapitre 3 : Etude du régime alimentaire

1) Technique d'étude qualitative du régime alimentaire	55
1.1) Identification et récolte des fèces.....	55
1.2) Traitement et analyse des fèces.....	56
1.2.1) Préparation des fèces.....	56
1.2.2) Analyse des fèces:	56
1.2.2.1) Analyse par voie sèche.....	56
1.2.2.2) Analyse par voie humide.....	56
1.2.2.3) Décorticage par voie humide	56
1.3) Tri et identification	56
1.3.1) Tri	56
2) Paramètres d'analyse quantitative.....	57
a) Le nombre d'apparitions (NA)	57
b) La fréquence relative d'apparition (FRA en%).....	57
c) La fréquence absolue (FA)	57
d) La fréquence de capture ou de consommation (FC).....	57
e) L'indice de Diversité de Shannon et Weaver.....	58
f) L'équirépartition ou équitabilité statistique.....	58
3) analyse statistique.....	58
4) Discussion des résultats obtenus des différentes études réalisées sur le régime alimentaire de la Genette	59
4-1) Résultats.....	59
4-2) Discussion.....	63
Conclusion	67
Références bibliographiques	69
Résumé	

Introduction

Introduction

Bien que les mammifères ne représentent qu'un petit groupe dans le monde du vivant, ils font partie des animaux les plus étudiés. Sans doute parce que l'être humain en fait partie mais également car de nombreuses espèces des mammifères entrent régulièrement en interaction avec l'homme aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Au cours des siècles passés, l'augmentation de la mobilité et des activités humaines (par exemple l'agriculture, l'aquaculture, les loisirs et les transports) a provoqué l'introduction d'espèces dans différentes zones géographiques (Sutherland 1998, Kolar et Lodge 2001 in Camps, 2006). Les espèces sont qualifiées d'exotiques ou non indigènes lorsqu'elles n'ont pas évolué dans une zone géographique donnée et ont été accidentellement introduites ou amenées dans un but spécifique (Sutherland 1998). Le succès des espèces exotiques est généralement mesuré par l'extinction des espèces indigènes et le potentiel de modifier l'environnement ou de menacer gravement la santé humaine.

Les espèces appartenant à la famille des viverridés sont intéressantes pour l'étude de l'éco-éthologie particulièrement la Genette (*Genetta genetta*). La Genette est un objet d'intérêt pour les scientifiques principalement pour son rôle régulateur dans les écosystèmes naturels.

De nombreux travaux ont été réalisés dans le monde afin de montrer l'importance de cette espèce pour le bon fonctionnement de l'écosystème en se basant sur les différents aspects biologiques et écologiques caractérisant ce viverridé. Le régime alimentaire est l'aspect le plus étudié autour du bassin méditerranéen (Chanudet et *al.*, 1967 ; Cugnasse et Roils, 1979, 1984 ; Guérin et Orsini, 1984 ; Ariaigno, 1985 ; Livet et Roeder, 1987 ; Maizeret et *al.*, 1990,1993 ; Lodé et *al.*, 1991 ; Le Jacques et Lodé, 1994), en Péninsule Ibérique (Delibes, 1974 ; Alcover, 1982 ; Calvino et *al.*, 1984 ; Vingada et *al.*, 1993 ; Virgos et *al.*, 1999 ; Carvalho et Gomes, 2001, 2004 ; Rosalino et Santos-Reis, 2002 ; Torre et *al.*, 2003 ; Palazon et *al.*, 2008). Concernant les travaux menés en Algérie l'ont été par Delibes et *al.*, (1989), Hamdine et *al.*, (1993), Amroun (2005), Bensidhoum (2010) et Mallil (2012) ; et en Afrique du sud par Roberts et *al.*, (2007).

Nous avons entamé notre travail sur le régime alimentaire de la Genette dans la région de Darna durant une période de cinq mois (Novembre 2019- Mars 2020). Lors de nos sorties sur le terrain nous avons pu récolter quelques échantillons afin de les analyser au laboratoire. L'analyse n'a pas eu lieu vu la crise sanitaire mondiale (la covid-19). Par conséquent, le présent travail est essentiellement fondé sur nos documentations élargies concernant les études réalisées

sur la Genette dans son milieu naturel au cours de ces dernières années. Ce travail consistera à faire le point sur les connaissances de la bioécologie de ce mammifère.

L'objectif recherché à travers ce travail est de mettre en évidence plusieurs points :

- Comment la Genette sélectionne son habitat ?
- Quelles sont ses habitudes alimentaires et ses capacités à exploiter des habitats divers ?
- Quel est son rôle écologique dans l'écosystème ?
- Comment se comporte-t-elle face aux changements que subit son environnement ?

Il est organisé en trois chapitres. Dans le premier chapitre nous présentons une synthèse bibliographique sur le modèle biologique étudié. Le second décrit l'habitat où nous avons pu introduire une partie pratique réalisée dans la région de Darna dans laquelle nous détaillons la composition floristique et faunistique des milieux favorables à la présence de l'espèce. Dans le troisième nous passons en revue les différentes recherches menées sur le régime alimentaire par de multiples chercheurs scientifiques à travers le monde (Cugnasse et Riols, 1979,1984 ; Delibes et *al.*, 1989 ; Lodé et *al.*, 1990 ; Khenniche, 1990 ; Hamdine, 1991 ; Huchet, 1993 ; Le Jacques et Lodé, 1994 ; Filali, 2003 ; Mostefai et *al.*, 2003 ; Amroun, 2005 ; Bensidhoum, 2010 ; Mallil, 2012 ; Brahmi et *al.*, 2013).

Chapitre 1 : Présentation du modèle biologique

Chapitre 1 : Présentation du modèle biologique.

Historique :

La genette a souvent été classée parmi les félinés pour son étrange ressemblance avec le chat. En effet, elle a été et peut l'être encore confondue avec lui, tant pour son aspect que pour sa démarche ou son comportement. Buffon avait déjà collecté les différents noms qui avaient été attribués à cette espèce, comme « chat de Constantinople » ou « chat d'Espagne » (Buffon, 1779). Dans une *Ostéographie* du début du XIX^e siècle, l'auteur écrit que la genette est un « demi-chat » (Ducrotay de Blainville, 1839). Au début du XX^e siècle, dans son récit de voyage au Mozambique, Guillaume Vasse légende ainsi une illustration : « La genette, le plus petit félin de l'Afrique Australe » (Vasse, 1909). Dans une note contemporaine, la genette est définie comme une « sorte de chat sauvage » (Tessier, 1999). La genette et le chat ont des points communs et il ne fait aucun doute que la méprise sur la classification de la genette provient sûrement de réelles similitudes entre les deux espèces (Delort, 1986).

Et pourtant, à bien la regarder, la genette possède un museau plus allongé, plus effilé que le chat et certains enlumineurs des XV^e et XVI^e siècles devaient bien la connaître au point qu'il leur était possible de la représenter à côté d'un chat sans que son identification soit équivoque.

Cependant, corps élancé, tête allongée et museau pointu sont aussi des caractéristiques partagées par d'autres espèces appartenant à la famille des mustélidés (qui rassemblent, entre autres, les belettes, les fouines et les putois). Aussi, par le passé, la genette a-t-elle été confondue avec cette famille de petits carnivores. Dans un document qui recense les quadrupèdes de la ménagerie d'Angers du roi René, elle est définie comme une « sorte de fouine » (Lecoy de la Marche, 1875). Au XIX^e siècle, dans un glossaire élaboré par un libraire qui explique aux lecteurs certains termes utilisés par Rabelais, la genette est définie comme une « petite belette d'Espagne, tachetée de noir » (Rabelais, 1823).

Animal insolite que l'on tente en vain de classer, la genette est aussi décrite comme « hybride des mustélidés et des félinés » (Salvat, 1927), idée similaire reprise dans le Poitou par « chat-putois », « chat-martre », « chat-fouine ».

Il faut attendre le XVIII^e siècle pour que la Genette commune (*Genetta genetta*) soit décrite comme *Viverra genetta* (Linnaeus, 1758). Elle sera ensuite rattachée à la famille des « viverridés » (« *Viverridae* », mot dérivé du latin « *viverra* », le « furet ») et à la sous-famille des « viverrinés », créées toutes les deux par John Edward Gray en 1821 (Gray J.-E., 1869).

Apparue il y a 21 millions d'années, la famille des viverridés regroupe les genettes endémiques africaines (*Genetta* spp.), les linsangs africains (*Poiana richardsonii* et *Poiana leightoni*), les civettes terrestres asiatiques (*Viverra* spp. et *Viverricula indica*) et africaines (*Civettictis civetta*) (Gaubert, 2003).

Le genre *Genetta* regroupe 16 espèces (Gaubert, 2003). La Genette commune (*Genetta genetta* Linné, 1758) présente un pelage gris fauve tacheté de noir sur le corps et une longue queue annelée composée de 8 à 9 anneaux noirs. Son museau pointu est bordé de part et d'autre par une bande noire, ses yeux sont de couleur rouge foncé à brun, ses oreilles sont relativement grandes et elle possède des vibrisses développées dont les plus longues peuvent atteindre 9 cm (Livet et Roeder, 1987).

Pour conclure sur cette origine, il faut évoquer l'une des étymologies possible du mot « genette » reprise dans une majorité de dictionnaires (français, espagnol, portugais, italien, allemand) : « djarneith », mot d'arabe dialectal relevé par Cherbonneau (1849) à Constantine, en Algérie. Linguistique, littérature, génétique et archéozoologie semblent converger vers la même hypothèse concernant l'origine de la genette.

Partie 01 :

1) Position taxonomique de la genette :

La famille des Viverridae regroupe les carnivores les plus primitifs qui présentent un intérêt particulier dans la recherche sur l'origine des carnivores.

La genette (*Genetta genetta*) (Linnaeus, 1758), occupe la place suivante dans l'embranchement des vertébrés :

- Ordre : Carnivora
- Sous-ordre : Feliformia
- Famille : Viverridae
- Sous-famille : Viverrinae

La systématique de ce petit carnivore est basée sur différents aspects morphologiques tels que : le coloris du pelage.

Selon Shlawe , 1980, 1981 ; Livet et Roeder , 1987), le genre *Genetta* comprend dix espèces, 5 sous espèces de ce taxon sont reconnues :

1. *G. genetta* (Linnè, 1758): Péninsule ibérique.
2. *G. genetta afra* (Cuvier, 1825): Afrique du Nord.
3. *G. genetta balearica* (Thomas, 1902): îles de Majorque et Cabrera
4. *G. genetta isabelae* (Delibes, 1979): île d'Ibiza.
5. *G. genetta rhodanica* (Matschie, 1902): Pyrénées, France

La taxonomie des genettes n'est pas résolue, en partie à cause de la confusion entre des espèces semblables à *G. genetta*, comme *G. tigrina* et *G. maculata* (Crawford-Cabral, 1989), et en raison de nombreuses sous-espèces proposées de *G. genetta*, qui ont probablement surgi en raison de la variation géographique et spécifique de l'habitat dans la couleur du manteau.

Avant la domestication du chat (*Felis catus*) au Moyen Age, les genettes communes étaient utilisées comme animaux de compagnie pour contrôler les rongeurs autour des ménages (Bouillault et Filloux, 1955). D'autres noms vernaculaires incluent genette européenne, genette à petites taches. L'origine étymologique provient soit du préfixe grec *gen* signifiant « ours » et du nouveau suffixe latin et qui signifie « petit » (Borrer, 1960), soit une dérivation du nom arabe « jarnet ». Des photos de crânes ont été fournies par S. Woodward du Musée royal de l'Ontario à Toronto.

2) Description morphologique de la genette :

Son aspect morphologique fait de la genette un animal indubitable (Cabrera, 1914; Livet et Roeder, 1987; Calzada, 1998; Larivière et Calzada, 2001; Calzada, 2007; Jennings et Veron, 2009). C'est un carnivore de taille moyenne (Fig.1) :

- Il a des pattes courtes.
- Un museau pointu.
- Des oreilles proéminentes.
- Une queue longue et épaisse.
- Le ventre est impeccable.
- La queue, qui est aussi longue que la longueur de la tête plus le corps, il a de huit à dix anneaux noirs, dont les quatre ou cinq premiers sont étroits et pas aussi bien définis que les autres.

- Le bout de la queue est blanchâtre.
- La tête est petite
- Les yeux et les oreilles, aux extrémités arrondies, sont relativement grands.

Au-dessus du museau, pointu et blanchâtre, et devant les yeux, il a une grande tâche sombre de chaque côté, formant un masque facial très caractéristique. Les extrémités se terminent par cinq doigts, équipés de clous semi-rétractables et de roulements plantaires assez petits (Cabrera, 1914; Alcover, 1983; Duarte et Rubio, 1999; Gaubert et Mézan-Muxart, 2010 *in* Camps, 2012)



Fig. 1: Une Genette (*Genetta genetta*)

(franceculture.fr)

- A l'âge de 2 ans la Genette devient adulte atteignant un poids de 1900 à 2000g. Chez la Genette on remarque que toutes ses pattes ont cinq (05) doigts, mais le cinquième doigt laisse rarement son empreinte, d'où une confusion avec le chat sauvage (Ganglof et Ropartz, 1972).
- Le corps est allongé et élancé, avec un manteau de paille brun grisâtre ou sale, avec de nombreuses tâches sombres qui ont tendance à former des lignes longitudinales, formant un motif unique et irremplaçable chez chaque individu (Pla et *al.* , 2001; Sarmiento et *al.*, 2010).
- Il a cinq séries très sinueuses de tâches noires de forme irrégulière sur chaque flanc. Au centre du dos, les tâches forment une bande continue de poils érectiles foncés qui va du garrot à la base de la queue.

Biométrie : Comme mesures générales, la longueur de la tête et du corps mesure (43,2 - 55,2 cm), la longueur de la queue (33,1- 48,5 cm), la longueur du pied arrière (8,0-9,0 cm), longueur de l'oreille (4,0 - 5,0 cm) et hauteur jusqu'au garrot (16,8 - 22,8 cm) (Calzada, 1998; Larivière et Calzada, 2001; LópezMartín, 2003; Rodríguez-Refojos et al., 2011).

Dans le cas de la petite population d'Ibiza, la longueur de la tête et du corps atteint (44,1- 50,0 cm), la longueur de la queue (39,4 - 44,0 cm), la longueur du pied arrière (6,5 - 8 ,0 cm) et longueur d'oreille (4,2-5,0 cm) (Delibes, 1977). (Fig.2)



Fig. 2 : rapport corps/queue chez la Genette (Mallil, 2012)

2-1) Formule dentaire : La genette a 40 dents (Fig.3), réparties selon la formule : I 3/3, C 1/1, PM 4/4, M 2/2 (Livet et Roeder, 1987).



Fig. 3 : Morphologie dentaire de la Genette (Aït-Chekidid et Benobeidallah, 2012).

2-2) les glandes et les phanères :

Les mâles et les femelles ont quatre types de glandes, utilisées pour le marquage olfactif (Livet et Roeder, 1987) (Fig.5) :

- **Les glandes périnéales** : sont les seules visibles à l'extérieur et ont la forme d'un sac musculaire, situé entre la vulve et l'anus chez la femelle, et entre la base du pénis et le scrotum chez le mâle. Ce sont surtout ses sécrétions qui donnent l'odeur caractéristique de l'animal. (Fig.4)
- **Les glandes anales** : sont internes et abdominales, et sont situées des deux côtés du rectum.
- **Les glandes plantaires** : sont situées sur les tarses et les métatarsiens des pattes postérieures.
- Enfin, sur les flancs, ils ont une sorte de glandes associées aux poils.

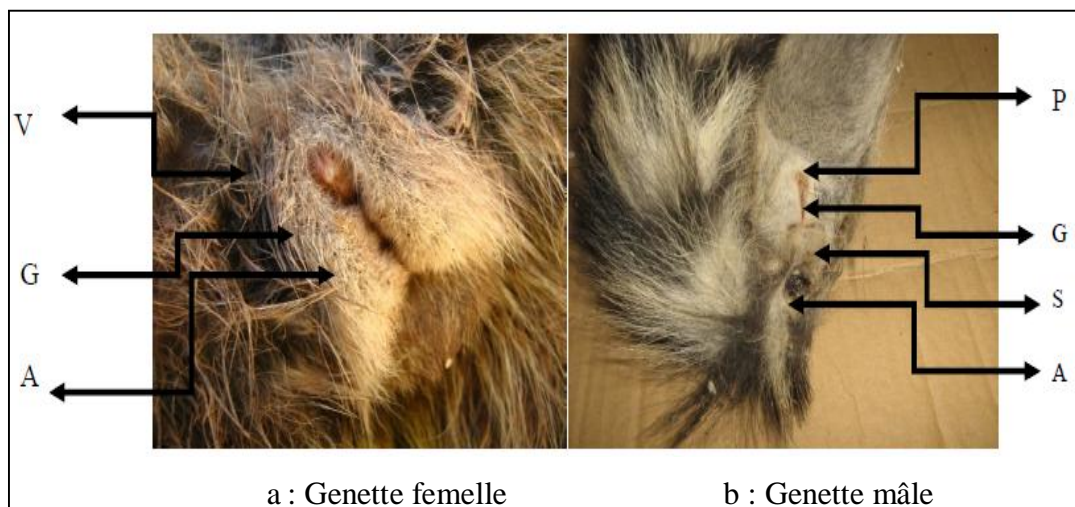


Fig. 4 : Emplacement des glandes périnéales de la Genette (A: anus, G:glande périnéale, P: Pénis, S : scrotum, V : vulve). (Bensidhoum, 2010) c;:



Fig.5 :Marquage olfactif par la Genette sur une pierre (Originale, 2020)

2-3) Dimorphisme sexuel :

Le dimorphisme sexuel est faible, sauf pour l'observation directe de la région génitale. Bien que les mâles soient légèrement plus âgés que les femelles, il a souvent été dit que les différences entre les sexes n'étaient pas significatives (Livet et Roeder, 1987; Calzada, 2007).

Cependant, une étude récente qui a analysé conjointement trois régions de la péninsule ibérique, a détecté que :

- Les genettes présentent un dimorphisme sexuel concernant la longueur de la tête et du corps, la longueur de la queue et le poids, les trois principales mesures chez le mâle
Mensurations de la Genette (Croquet, 2005) (Tab. 1).
- Le poids s'est avéré être la variable la plus dimorphe, les mâles étant entre 11% et 17% plus lourds que les femelles, et montrant une plus grande variation, comme l'indique la règle de Rensch.
- Une étude antérieure (Camps et Llimona, 2004), réalisée avec la comparaison de 10 femelles et 7 mâles, a déjà noté des différences significatives entre les sexes dans le poids des carnivores. Rosalino et al. (2005) au Portugal arrivent aux mêmes conclusions..

Les crânes des genettes montrent également un dimorphisme sexuel dans certaines mesures, étant plus important chez les mâles que chez les femelles (Delibes, 1974a).

Tableau 1 : Mensurations de la Genette (Croquet, 2005).

	Poids	Longueur Tête et corps	Longueur de la queue	Nombre d'anneaux noirs sur la queue
Mâle	1,4 à 2kg	47 à 58 cm	39 à 48 cm	9 à 12
Femelle	1,7 kg	39 à 51 cm	39 à 44 cm	

3) Indices de présence :

Les carnivores sont des espèces très difficiles à approcher, du fait qu'ils sont nocturnes et très discrets. Ainsi, la majorité des données récoltées sont obtenues grâce aux indices qu'ils laissent derrière eux (Andrey, 2010).

3-1) les fèces et les crottiers :

La genette dépose régulièrement ses excréments dans les endroits stratégiques et fixes « crottiers » le plus souvent sur des rochers ou des fourches d'arbres dominant le paysage alentour, particulièrement dans les éboulis rocheux ou les rebords de falaises, elles sont amoncelées les unes sur les autres formant un amas.

Les fèces de cet animal sont très grosses pour un carnivore de cette taille : elles font 1.5 à 2cm de diamètre et il n'est pas rare que leur longueur dépasse 20cm (Livet et Roeder, 1987 ; Croquet, 2005).

A) D'après Cugnasse et Riols (1984), l'importance des « crottiers » est très variable puisqu'ils peuvent être composés d'une dizaine à 65 fèces. Il faut toutefois préciser que les très gros « crottiers » sont assez rares, sans doute du fait de la dégradation rapide des fèces ou de leur balayage par la pluie et le vent. Il est possible aussi que les corvidés en prélèvent, en particulier le grand corbeau (*Corvus corax*), mais ce n'est là qu'une hypothèse à valeur locale. Les fèces sont aisément reconnaissables et ne peuvent être confondues avec celles des mustélinés, canidés ou félinés. Très longues (le plus souvent de 20 à 25 cm) et d'un diamètre de 12 à 20 mm, elles sont très noires à l'état frais, blanchâtre en vieillissant et disposées souvent en fer à cheval resserré inégalement. Les points de défécation sont surtout localisés dans la partie sommitale des falaises ou des rochers, mais aussi sur des pierres isolées couchées à même la végétation, particulièrement dans la bruyère. Les crottes sont trouvées également dans des éboulis rocheux, sur des gravats en bordure d'une route à grande circulation, sur la carrosserie d'une voiture abandonnée, sur le toit d'une bergerie aménagée en résidence secondaire (et fréquentée périodiquement) dans des granges où elles avaient mis bas dans le foin. D'autres sont découvertes également isolées, probablement déposées au cours d'un déplacement, à même le sol ou sur la roche. Elles l'ont peut-être été à la suite d'une activité alimentaire. En effet, il a été constaté que la genette défèque parfois sur des lieux d'alimentation, en particulier dans les aires du faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) qu'elle a pillé ou sur des lieux de « plumées » où ce même rapace abandonne des reliefs de ses proies.

B) Selon Tessier et Paillat (2001), à l'instar de la Fouine, la Genette marque son territoire au moyen de crottiers qui correspondent à des amas de fèces caractéristiques. Les fèces de Genette sont de grande taille (jusqu'à 2 cm de diamètre et 15 cm de long) ce qui les distingue notamment

de celles des mustélidés, plus petites. Isolées, elles peuvent cependant facilement être confondues avec celles du Renard. Alors que chez la Fouine les crottiers sont situés à l'intérieur des bâtiments, ceux de la Genette sont placés généralement en évidence sur des supports dominant l'environnement (haies, bois, broussailles etc.). A titre d'exemple, sur 100 crottiers de genettes répertoriés lors d'une recherche systématique dans la vallée de la Vie en Vendée, leurs supports se répartissaient comme suit :

- Replat rocheux : 45%
- arbre : 3%
- tas de branches ou tronc au sol : 8%
- stère de bois : 3%
- au sol : 13%
- ponton sur plan d'eau : 4%
- toiture de cabane : 13%
- carcasse de voiture : 8%
- voie ferrée désaffectée : 3%

Les supports des crottiers peuvent être classés en deux catégories :

1-les supports naturels :

- replat rocheux.
- rocher.
- Bordure de carrière.
- arbre et souche d'arbre.
- tas de branches ou de bois empilé.

2-les supports artificiels : aménagés par l'homme

- Cabane.
- bâtiment agricole.
- ponton de plan d'eau.

- carrosserie de véhicule.
- décharge sauvage.
- voie ferrée désaffectée.
- Ponts.

Les crotties constituant l'essentiel des indices de présence découverts dans le cadre d'une prospection sur le terrain (Fig.6), la méthodologie proposée met l'accent sur l'inspection des supports "artificiels", type "cabanes" qui essaient dans la campagne. Déposés sur le toit, les crotties se composent le plus souvent de quelques fèces rassemblées sur une petite zone, mais atteignent parfois plusieurs dizaines de crottes disséminées sur une grande surface. A notre connaissance, dans le cas d'un bâtiment avec un toit à double pente, on ne trouve les crotties que sur une seule des deux pentes. Les supports "artificiels" les plus favorables sont ceux situés en lisière de bois ou adossés à une haie, surplombés par des branches d'arbre qui favorisent l'accès de la Genette

C) D'après Amroun (2005), à Yakouren les latrines des Genettes sont pour la plupart éloignées de l'oued. La végétation proche est souvent dense, broussailleuse avec quelques arbres épars. La majorité des fèces est déposée au niveau des latrines. Le reste est déposé à ras du sol et en majorité au niveau de croisement de pistes. Ces pistes sont généralement entourées d'un maquis de densité variables et relativement peu fréquentées. En résumé les latrines dominent régulièrement les environs immédiats ; sont toujours très éloignées des habitations ; sont proches des sentiers et des pistes ; sont en majorité éloignées des oueds. Cependant à Sébaou, les latrines se trouvent en majorités dans ou à proximité des oliveraies dans des endroits très proches des points d'eau ou des ripisylves. Les milieux ouverts sont rarement utilisés et ce malgré que la surface occupée par ces milieux domine. Les latrines sont situées à ras du sol soit au même niveau que le lit de l'oued ou sur une surélévation par rapport à celui-ci, les alentours des latrines peuvent présenter un environnement végétal constant ou très variable selon les saisons la végétation environnante par contre est régulièrement dominée par les roseaux *Rubus ulmifolius*, le peuplier *Populus alba*, l'orme *Ulmus sp.*, le frêne *Fraxinus excelsior*, le laurier rose *Nerium oleander*.

Selon Mallil (2012), les latrines de hauteurs variables dépassent néanmoins les 1m dans les deux régions El-Kala et à Darna. Elles ont soit une position culminante, soit elles sont dominées par la végétation. Les substrats utilisés dans la quasi-totalité des cas sont des rochers de dimensions et positions variables. Elles sont localisées dans les paysages variés : maquis,

maquis dense, verger, subraie. A Darna, toutes les latrines sont éloignées des routes goudronnées, ce n'est pas le cas à El-Kala, où 9 latrines situées à proximité immédiate des routes.



Fig 6 : crottier à Darna (originale, 2020)

3-2) Les empreintes :

Selon Tessier et Paillat (2001), elles ressemblent beaucoup à celles du Chat, de la Fouine et du Putois, de par leur taille et leur aspect. Toutefois, les griffes de la Genette sont rétractiles et ne laissent donc pas de marques contrairement aux deux mustélidés. En outre, les empreintes de Chat ont quatre doigts, tandis que celles de la Genette montrent un cinquième doigt, excentré et de petite taille. Néanmoins, celui-ci est souvent peu visible, voire absent ; il faut donc observer plusieurs empreintes avant de se prononcer. La Genette utilise fréquemment les chemins lors de ses déplacements et c'est souvent là que ses empreintes sont facilement observables (Fig.7).



Fig.7: Empreintes de la Genette (1) sur la neige, (2) sur la boue, et vue inférieure de la patte Antérieure (3). (Bensidhoum, 2010) : pattes postérieures sont plus grandes (3x3 cm) que celles des pattes antérieures (3 cm de long et 2,5 cm de large). Toutes les pattes ont cinq orteils, mais seules de bonnes empreintes de pas et sur des substrats plus fins marquent la cinquième (pouce, plus petit et retardé), la plus visible sur le pied arrière. Les quatre doigts supérieurs sont régulièrement dépliés et les griffes ne sont pas marquées dans les empreintes. L'empreinte du coussin principal a un aspect trapézoïdal, composé de deux lobes séparés par une encoche centrale, qui forme un troisième lobe plus petit, inséré vers l'intérieur. Les coussinets des doigts sont disproportionnellement petits par rapport au coussin principal (Livet et Roeder, 1987; Blanco-Garrido et Rivas, 2009).

3-3) Les griffures :

La genette peut laisser des traces de griffes sur les latrines ou sur les troncs d'arbre qu'elle visite souvent (Mallil, 2012). (Fig.8).



Fig.8: Griffures d'une Genette sur une latrine (Mallil, 2012)

3-4) Bruit et cris :

D'après Croquet (2005), la genette miaule, crache et grogne comme un chat mais apparemment seuls les jeunes ronronnent.

3-5) Les abris ou gîtes :

Selon Tessier et Paillat (2001), la Genette semble apprécier les arbres creux pour gîter. Il s'agit généralement de vieux chênes, de frênes ou de châtaigniers taillés en têtard. Parfois, la présence

de poils à l'entrée du trou d'accès au gîte témoigne de sa fréquentation. Dans certains cas, la Genette peut être observée à l'intérieur de son abri à l'aide d'un miroir. Cependant, il est impératif de s'abstenir de visiter les arbres creux durant la période de reproduction, entre février et septembre.

3-6) Cadavres :

La plupart des cas de mortalité recensés correspondent à des collisions routières. Dans ce cas, un individu tué pourrait être confondu avec un chat, mais la présence de la longue queue touffue constitue un bon critère pour une identification rapide (Tessier et Paillat, 2001) (Fig.9).



Fig.9 : cadavre d'une Genette retrouvé à El-Kala (Mallil, 2012)

4) Reproduction - survie :

a) Le hoquet :

Une semaine avant le rut les marquages du mâle par dépôt d'urine se multiplient, tandis qu'ils diminuent chez la femelle. Durant la période de reproduction, le mâle pousse des cris dits de contact émis isolément, et une succession de deux ou trois sons ou en une longue série de durée et intervalle variable. Tout en flairant frénétiquement la femelle (il peut vérifier jusqu'à trente fois par heure l'odeur de sa partenaire). Il est soudain pris d'une sorte de hoquet qui s'intensifie au fur et à mesure que l'accouplement approche (Anonyme, 2018).

b) L'accouplement

L'accouplement se déroule la nuit et dure 2 ou 3 minutes et se répète 4 à 5 fois. La femelle se couche, et le mâle l'immobilise avec ses pattes antérieures. Après les deux genettes se lèchent la région ano-génitale. (Roeder, 1979; Livet et Roeder, 1987).

c) Le rut

Le rut de la genette se situe en janvier-février et un rut secondaire existe en mai - juin. Ces périodes ne sont toutefois pas fixes et les naissances peuvent avoir lieu toute l'année. La gestation est de 70 jours. La reproduction de la genette est caractérisée par une prolificité faible (une à deux portées par an de 2 à 3 jeunes) et une maturité sexuelle tardive (2ans). Si la dynamique de population est méconnue, notamment le taux de survie par classe d'âge et de sexe, la genette fait partie des espèces à stratégie lente comme la fouine et la martre. (Croquet, 2005)

La plupart des femelles n'ont qu'une portée par an, généralement au printemps, et peuvent en avoir une deuxième à l'automne (Aymerich, 1982), surtout si elles ont perdu leurs petits.

Les genettes adultes sont essentiellement des animaux solitaires, les mâles et les femelles ne s'unissent que pendant la saison du rut, qui a généralement lieu de janvier à septembre, avec un maximum entre février et mars et un deuxième pic mineur en juillet et août (Balcells, 1956 ; Aymerich, 1982 ; Livet et Roeder, 1987 ; La rivièrè et Calzada, 2001). Pendant cette période, il y a une augmentation du marquage ano-urogénital et des contrôles olfactifs par les mâles, et elle diminue chez les femelles (Roeder, 1978, 1979 ; Palomares, 1993a).

La gestation dure 10 à 11 semaines (Roeder, 1979) et les mises-bas ont lieu entre mars et novembre, avec un maximum entre avril et mai et un deuxième pic entre août et octobre (Delibes 1974b; Aymerich, 1982; Livet et Roeder, 1987; Larivière et Calzada, 2001; Calzada, 2007), bien qu'ils puissent également se produire au début de l'hiver (Zabala et Zuberogoitia, 2010).

d) Une progéniture :

Après une période de gestation de 70 jours environ, la femelle donne naissance à une portée de un à quatre petits qui sont sourds et aveugle. Au bout d'une semaine, les juvéniles ouvrent les yeux et à partir de 45 jours ils sortent de la tanière tout en restant dans le giron maternel.

Dès la 7^{ème} semaine les jeunes commencent à manger des aliments solides que constituent les proies rapportées par leur mère. A compter de la 11^{ème} et la 12^{ème} semaine, les petits commencent à chercher eux même les proies puis à les attraper. A quatre mois et demi, ils sont devenus des prédateurs à part entière, pleinement capables de chasser sans que les adultes n'aient vraiment eu besoin, de leur enseigner (Anonyme, 2018).

5) Génétique :

La genette a $2n = 52$ avec 23 paires de méta- et sous- métacentriques, et 2 paires de très petits autosomes acrocentriques. Le chromosome X est un grand méta- ou sous- métacentrique, et le chromosome Y est un acrocentrique de taille moyenne. (Wurster et Benirschke, 1968).

6) Domaine vital :

Le domaine vital est défini comme la zone où l'animal effectue ses mouvements normaux, à l'exception de ses excursions (BRUT, 1943 in WHITE et GARROTT, 1990).

La genette semble avoir un domaine vital précis sur lequel elle possède des repères régulièrement fréquentés : gîte principal, axes de déplacement, emplacement de défécation et de marquage (Bouchardy et al, 1986).

Selon Lozé et Roeder (1984), il s'avérait par l'exclusion territoriale entre mâle et femelle dont les domaines vitaux se recouvrent en dehors des périodes de reproduction. D'après des études réalisées dans la nature en Éthiopie, on estime qu'une femelle adulte possède un domaine vital de 0,62 km², contre 0,34 km² pour une femelle immature. Il a été constaté que mâles et femelles ne s'excluent pas mutuellement de leur territoire, sauf à l'époque de la reproduction. Apparemment, les jeunes, surtout les mâles, se déplacent beaucoup : ils peuvent parcourir plus de 30 km à la recherche d'un territoire, les domaines vitaux des mâles ne se distinguant pas de ceux des femelles pendant la période d'émancipation.

6-1) Un animal nocturne et solitaire :

Bien qu'elle se repose et se nourrisse dans les arbres, la genette passe la plus grande partie de sa vie au sol. En captivité, elle est totalement nocturne. À l'état sauvage, on pense que son activité débute une demi-heure après le coucher du soleil, avec une pause au milieu de la nuit, et qu'elle cesse toute chasse au moins un quart d'heure avant l'aube. Mais son organisation territoriale et son comportement en liberté sont peu connus, car ils n'ont guère fait l'objet d'observations suivies (Camps et Guillén, 2013).

6-2) Des « perchoirs » pour dormir :

Pendant la journée, la genette se repose en général perchée tout en haut d'arbres tels que les jeunes chênes, les châtaigniers, les épicéas ou les pins. Les jeunes peuvent changer de « perchoir » tous les jours. La femelle, elle, ne change pas de gîte tant que l'élevage des jeunes se poursuit. Si la végétation est clairsemée, elle peut trouver refuge dans le nid déserté d'un autre animal.

7) Longévité :

En captivité, les genettes peuvent vivre environ 13 ans (Volf, 1965), bien qu'il y ait eu des cas de longévité allant jusqu'à 19 ans, il a aussi constaté que la majorité des jeunes peuvent périr avant l'âge adulte dans la nature.

8) Structure de la population :

Les genettes atteignent la maturité sexuelle vers l'âge de deux ans, date à laquelle les premiers accouplements sont observés (Volf, 1965; Livet et Roeder, 1987).

9) Le comportement et l'organisation sociale de la genette :

9.1) Comportement :

Le comportement de la genette se caractérise par une activité presque exclusivement nocturne une fidélité à certains points fixes une tendance à la vie solitaire et des techniques de prédation hautement spécialisée. De rares publications qui traitent de l'Éthologie des Genettes ont toujours pour objet des animaux captifs en raison des grandes difficultés d'observation dans la nature liée aux mœurs nocturnes de ce dernier.

Ducker (1957) a décrit le comportement d'un couple de *Genetta tigrina suahelica* et de trois jeunes nés en captivité. Quitzow (1961) a rapporté le comportement d'une Genette d'Afrique du Sud, *Genetta felina pulchra*. Quelques aspects d'éthologie sont étudiés par Leyhausen (1965) (prédation chez *Genetta felina felina*) et Hassenberg (1965) (postures de repos et sommeil chez *Genetta genetta*). Tous ces travaux, à l'exception de celui de Quitzow, ont été réalisés dans le cadre d'études comparées de différentes espèces.

L'artifice des photographies ou des séquences filmées ont permis de mieux étudier la variabilité des comportements de la genette et leurs relations spatio-temporelles .

Selon Gangloff et Ropartz (1972), les tableaux suivants (2 et 3) montrent essentiellement des mouvements effectués par des séquences spécialisées de la genette en expliquant leurs fonctions.

Type de positionnement	Etat initial et final	Principale fonction
Arrêt	Passage de la locomotion a des postures le plus souvent le debout	Perception sensorielle préparation aux états de repos
Flexion des membres et mouvement adéquats du tronc abaissement de la queue	Passage a des postures ou des états de mouvement plus stables	Equilibre repos prise de posture à fonctions variées
Extension des membres Et adéquats du tronc Relèvement de la tête et du tronc	Passage a des postures ou des états de mouvement moins stables	Augmentation de l'activité
Orientation des organes sensoriels	Passage a des postures ou mouvement d'attention	Amélioration de la perception sensorielle
Orientation des organes effecteurs	Vers une partie du corps Vers un objet immobile Vers un objet mobile	Le toilettage Nutrition Prédation Relation intra spécifique

Tableau 2 : type de positionnement en fonction de leurs fonctions source (Gangloff et Ropartz, 1972)

Principales séquences spécialisées	Organes effecteurs	Fonctions
Hérisse les poils	Poils	Intimidation, menaces
Hérisse des vibrisses	Vibrisses	Perception tactile rôles lors du toilettage, étirement
Lèche	Langue	Toilettage, Communications tactiles Nutrition
Lape	Langue	Boisson
Mord	Dents canines	Protection Prédation, Déplacement d'objets jeu
Mordille	Dents canines	Toilettage
Mord et tire	Dents incisive Corps et membres	Dégagement d'objets
Ouverture de la bouche	Mâchoires	Menace, bâillement
Sortie des griffes	Griffes	Défense rétention toilettage prédation nutrition étirement
Emet des sons	Appareil vocal	Communication sonore
Frotte avec	Pattes	Toilettage Communication visuelle et olfactive
Frotte contre	Tronc flancs	Toilettage Jeu
Frotte	Cou Poitrine	Toilettage
Frotte	Arrière train Région anale urogénitale	Marquage olfactif
Balance de la queue	Queue	Communication

Secoue	Corps, tête	Toilettage prédation
Détend	Cou	Prédation défense menace
Mouvement des organes sensoriel	Tête Cou organes sens	Perception sensorielle

Tableau 3 : les séquences spécialisées des organes effecteurs selon leurs principales fonctions
(Gangloff et Ropartz, 1972)

9.1.1) Comportem

Les genettes communes localisent leurs proies principalement par l'odorat mais aussi par l'ouïe et la vue (Duker, 1965).

Les jeunes commencent à consommer de la nourriture carnée arrachée à la gueule de leur mère dès la septième (07) semaine. A l'âge de 18 semaines ils commencent à acquérir un comportement de prédation (Livet et Cugnasse ,1984).

La majorité des auteurs ayant étudié le comportement de chasse de la genette se rejoignent sur des résultats communs que le comportement alimentaire est relativement indépendant de la prédation, les genettes ne commencent généralement à manger qu'après avoir tué toutes les proies accessibles. Diverses manières sont employées pour la capture des proies soit en s'embusquant soit en piégeant ou bien en chasse.

Selon Gangloff et Ropartz (1972) la captures et la consommation des proies dépend de la taille de ce dernier, la capture de petites proies se fait par détente de la tête et morsure à la nuque, pour les grandes proies, la rétention par les pattes suit la détente de la tête. Cette technique permet l'application successive de plusieurs morsures.

Selon Delibes (1974) et Niort (1951) les petits rongeurs sont capturés par une morsure à la tête.

La genette mange dans des postures caractéristiques ; elle mâche alternativement à droite et à gauche (Gangloff et Ropartz ; 1972) (fig.10).

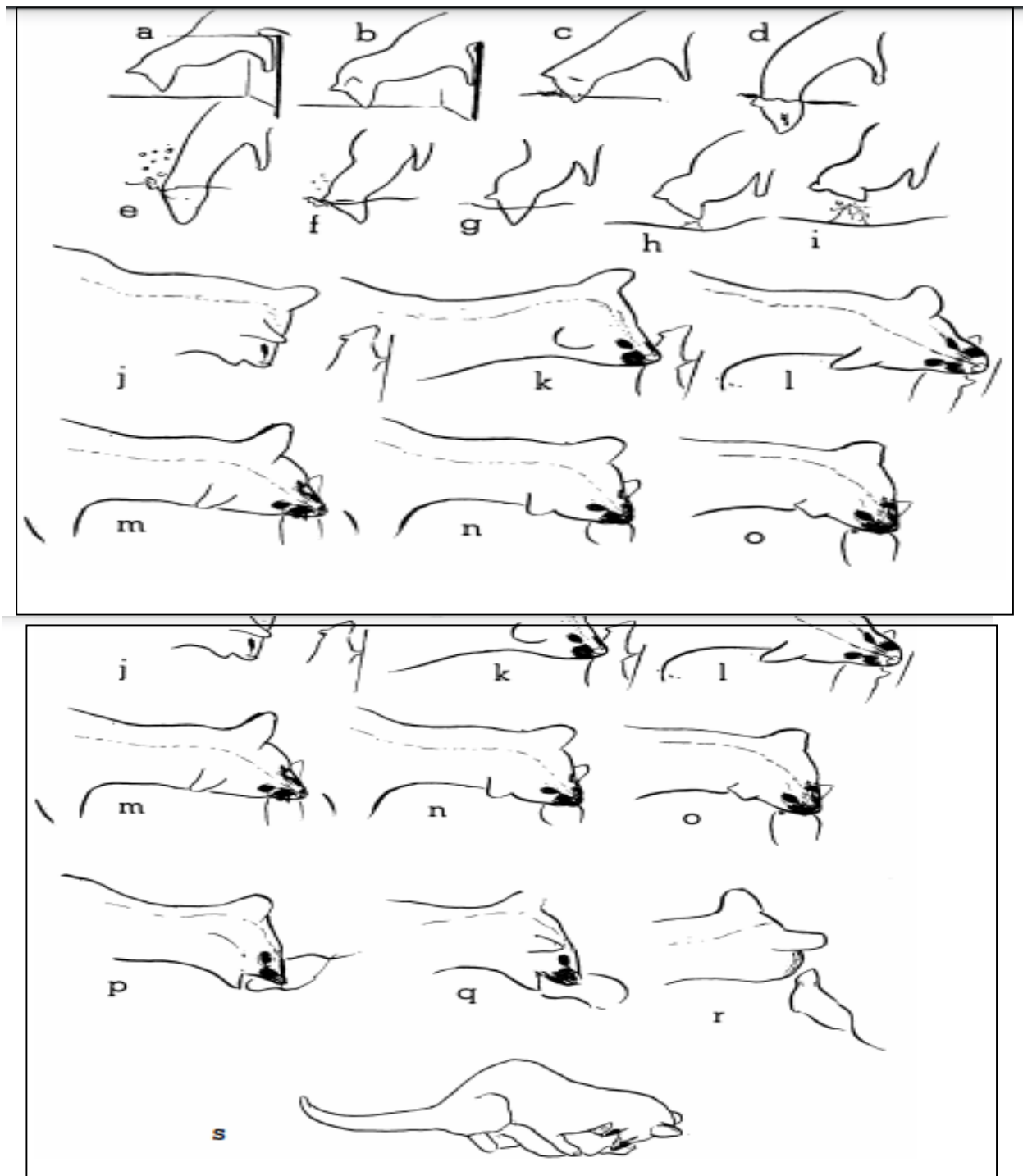


Fig.10 : le comportement de prédation chez la genette captive (Gangloff et Ropartz ,1972).

a, b, c, d, e, f, g, h, i : détente infructueuse pour capturer un poisson ; noter la variation de courbure du cou.

j, k, l, m, n, o, p, q, r : capture d'une souris ; noter la flexion d'orientation du cou ; la Genette lâche la souris après la morsure mortelle.

s: jeu de « capture de grande proie » exercé sur un chiffon.

Delibes (1974, décrit que les Genettes communes commencent à manger les petits mammifères et les oiseaux par la tête en avalant leurs proies en 2 à 4 portions lorsque des animaux plus gros sont consommés, ils sont mangés par petites bouchées. Les arthropodes et les fruits sont avalés complètement s'ils sont petits mais les noyaux sont souvent retirés des fruits d'olives. La genette boit en lapant les liquides (Gangloff et Ropartz ; 1972). Cependant, selon Roeder (1984), le comportement de prédation se caractérise par le fait que chaque animal consomme sa proie dans un endroit éloigné des congénères. Selon Gangloff et Ropartz (1972) la nutrition présente des relations avec de nombreux comportement voir : dominance et agressivité et transport d'objets ou toilettage (fig.11)

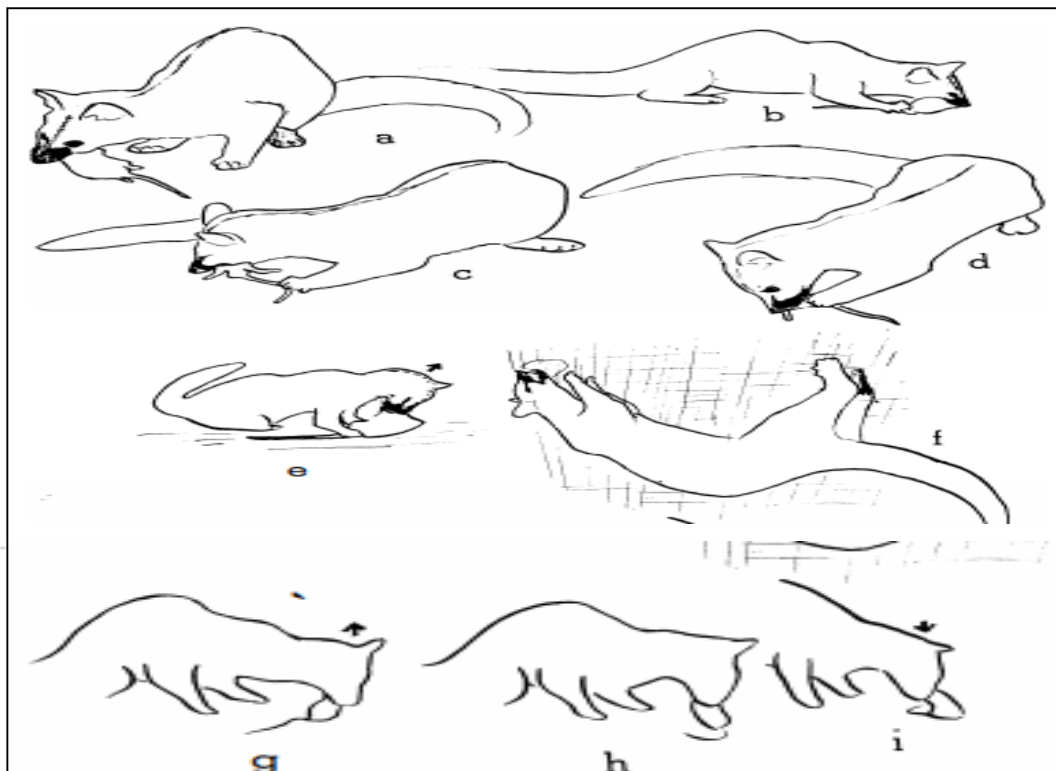


Fig.11 : le processus de nutrition chez la genette selon Gangloff et Ropartz (1972).

a, b, c, d : la Genette mange une souris ; en b, c, d, clic la retient avec une patte tout en mâchant.

e : la Genette arrache des morceaux de la proie ; le sens du mouvement est représenté par le pointillé et la flèche.

f : posture exceptionnelle de nutrition : ne réussissant pas à dégager la proie posée sur le plafond grillagé, la Genette mange accrochée au grillage.

g, h, i : mise en position de la proie par une impulsion brève vers le haut, suivie d'un mouvement vers le bas.

9.2) La communication chez la Genette :

Selon Gangloff et Ropartz (1972) les comportements impliqués dans la transmission d'une information au congénère ou éventuellement à d'autres espèces sont analysés et classés d'après la voie sensorielle mise en jeu chez le récepteur, communications visuelles vocalisations, communications tactiles et olfactives

9.2.1) Communication visuelle :

Parmi les communications visuelles il faut surtout noter un comportement d'intimidation très différencié qui se traduit par le hérissément du pelage, l'extension des membres le ralentissement des mouvements. Les menaces sont accompagnées de l'ouverture de la gueule, les détenteurs agressives sont accompagnées d'émissions sonores (soufflement et cris aigus). Au cours de certains jeux la genette exécute des mouvements de balancement de la queue dans le sens horizontal (Gangloff et Ropartz, 1972).

Selon Livet et Roeder (1987) la menace offensive consiste en l'érection de la bande dorsale centrale sombre, une position arquée en arrière, l'ouverture de la bouche et la présentation des dents.

9.2.2) La communication vocale :

La majorité des études qui traitent de l'éthologie chez les genettes montrent que ces derniers sont des espèces relativement silencieuses possédant un vocabulaire sonore restreint.

D'après Gangloff et Ropartz (1972) il existe 4 sons différents chez la genette adultes : le grognement, les cris aigus, le soufflement et le hoquet. Les 3 premiers apparaissent en relation avec l'agressivité intra spécifique, le 4eme a une signification plus difficile à préciser : il favoriserait le contact et le rapprochement.

Le cri du hoquet qui permet le contact entre les individus joue un rôle important dans les relations mère-jeunes et pendant la période d'accouplement, seuls les mâles émettent ce cri le ronronnement n'est émis par les jeunes que pendant leur 1ere semaines de vie (Fragier et Goude ; 1973).

Selon Ganagloff et Rropartz (1972) le son ressemblant à un hoquet peut être émis alternativement par 2 animaux ; il jouerait un rôle dans l'orientation auditive entre congénères et aurait une valeur d'apaisement.

Le cri du hoquet, qui permet le contact entre les individus, joue un rôle important dans les relations mère-enfant et pendant la période d'accouplement. Les femelles émettent cet appel pendant les 5 premiers mois suivant la mise bas, et il est utilisé pour appeler la portée. Pendant la période d'accouplement, seuls les mâles émettent ce cri. Le ronronnement n'est émis par les jeunes que pendant leur 1ère semaine de vie (Faugier et Conde, 1973).

Les jeunes dépendants émettent un gémissement ou un miaulement. Le grognement est émis par les jeunes après le développement complet du comportement prédateur et est utilisé lors d'interactions agressives. Enfin, le clic est la vocalisation typique lors de menaces agressives et offensives (Faugier et Conde 1973).

9.2.3) Communication tactile :

L'effet de la captivité d'après Gangloff et Ropartz (1972), a permis d'observer un toilettage réciproque (allopreening) chez les genettes lorsque elles sont couchées en contact étroit on observe souvent surtout le soir un léchage réciproque du pelage des flancs et du dos parfois les oreilles rarement d'autres endroits. La composante tactile semble jouer un rôle important dans le contrôle olfactif du congénère (Gangloff et Ropartz, 1972).

9.2.4) Le Marquage et la communication olfactive :

En raison de la vie solitaire et nocturne de l'espèce le marquage olfactif est primordial dans la communication entre les individus, principalement en raison de la persistance du message en l'absence de l'animal.

Les comportements de marquage, ainsi que leur rôle dans la transmission d'information, ont fait l'objet d'articles de synthèse (Rails, 1971 ; Eisenberg et Kleima, 1972, Johnson, 1973 ; Thiessen et Rice, 1976).

Chez la Genette (*Genetta genetta L.*), il existe différents types de marquage (Roeder, 1978a): marquage au moyen d'urine, des glandes périnéales, par frottement des flancs et des pattes postérieures.

Les marques olfactives permettant la reconnaissance entre les individus et l'établissement d'un statut social ainsi que la coordination entre les 2 sexes dans le processus de reproduction.

Selon Gangloff et Ropartz (1972) le frottement des flancs et du dos contre divers substrats est un comportement complexe et peut être rattaché à diverses fonctions selon les circonstances, marquage, jeu, toilettage ...

Le marquage ano-urogénital s'effectue différemment par les mâles et les femelles. Le marquage urinaire est surtout utilisé par les mâles alors que les femelles utilisent couramment la sécrétion des glandes périnéales pendant la période de reproduction, bien que les femelles marquent plus intensément que les mâles à tous les autres moments (livet et Roeder, 1987; Roeder, 1978a).

Selon Roeder (1978a;1983a ; 1983b) un comportement hostile peut augmenter le marquage ano-urogénital des mâles pendant ces périodes d'agression les frottements des flancs et des pattes arrière deviennent plus fréquents chez les deux sexes.

Le comportement de marquage olfactif est bien documenté chez les genettes captives (Roeder, 1978a;1978b;1980a;1980b;1083a; 1983b; Roeder et Thierry, 1994; Lariviere et Lalzada, 2001)

10) Organisation sociale et spatiale :

D'après croquet (2005) le système social de la genette repose sur la territorialité intra sexuelle: les mâles et les femelles vivent en général en solitaire et le territoire d'un mâle peut couvrir celui d'une ou plusieurs femelles, les territoires varieraient de 62 à 106 ha de plus la Genette semble avoir un territoire précis sur lequel elle possède des repères régulièrement fréquentés : gîte principal, axes de déplacements, emplacements de défécation et de marquage (croquet ; 2005).

Selon Roeder (1978b ; 1980b) les marquages olfactifs permettent d'évaluer le statut social et peuvent permettre la reconnaissance individuelle et la reconnaissance des parents.

La synchronisation entre les mâles et les femelles est également sous contrôle olfactif. Le hoquet du mâle en période d'accouplement se produit après avoir reniflé la région ano-urogénital ou le flanc d'une femelle en état d'ostracisme ou après avoir reniflé l'endroit où elle a marquée (Roeder ; 1978a). Les mâles peuvent distinguer les femelles gestantes de celles qui ne le sont pas grâce à des indices olfactifs provenant du frottement des flancs (Roeder 1978a).

Les latrines ont une fonction communicative. Les excréments sont imprégnés de l'odeur des sécrétions du sac anal (Roeder 1978b, 1980b). Les latrines semblent être utilisées par plusieurs Genettes et sont situées en bordure des habitats les plus utilisés (Palomares 1993b).

La fréquence d'utilisation des latrines est différente selon la période de l'année et le sexe, principalement en raison de la reproduction et du statut social (Roeder, 1978; Palomares, 1993a; Barrientos, 2006).

De précédentes études (Roeder, 1978 b, 1980) se sont attachées à déterminer les fonctions de ces différents marquages, ainsi que les circonstances dans lesquelles ils se manifestent. Il a semblé intéressant de voir si les excréments de cette espèce pouvaient jouer un rôle dans les communications olfactives et être considérés comme des agents de marquage.

Les observations ont porté sur dix genettes se répartissant comme suit dans des cages:

- animaux isolés : 2 mâles et 2 femelles ;
- couples : 1 mâle et 1 femelle ;
- animaux groupés : 2 mâles et 1 femelle, 1 femelle et ses 2 jeunes.

Les cages sont meublées de divers objets tels que : abris, branches et troncs d'arbres.

Le sol est recouvert de copeaux de bois renouvelés toutes les deux semaines.

Le cycle nyctéméral est inversé au moyen d'une minuterie assurant un éclairage diurne de 12 heures. La nourriture des animaux est principalement constituée de rats et de souris. Des compléments de lait et d'œufs sont fournis aux genettes qui disposent en permanence d'eau fraîche.

10.1) Caractéristiques des emplacements de défécation chez les Genettes élevées en captivité :

Chez la Genette, les emplacements de défécation présentent plusieurs caractéristiques particulières :

- ces emplacements sont spécifiques, le dépôt d'excréments ne s'effectuant qu'en un unique endroit de la cage. Ces emplacements sont toujours situés à la périphérie des cages, le long des murs ou des grillages ;
- un même emplacement est utilisé pendant plusieurs années consécutives, il est extrêmement rare qu'il soit abandonné spontanément par les animaux ;
- tous les individus occupant une même cage utilisent le même emplacement de défécation.
- Lorsqu'un congénère étranger est introduit dans un groupe, il dépose ses excréments sur l'emplacement commun.

De même, après introduction d'un animal dans une cage où résidait un de ses congénères, il utilise à nouveau l'emplacement de défécation de son prédécesseur ; ce n'est qu'au bout de quelques jours qu'il change. Les emplacements de défécation ne sont utilisés par les genettes

que pour le dépôt d'excréments. En effet, aucun autre type de marquage (marquage au moyen des glandes périnéales, marquage au moyen d'urine, frottement des flancs, frottement des pattes postérieures) n'est lié à la défécation. Seuls les jeunes animaux n'ayant pas atteint leur maturité sexuelle déposent de l'urine aux emplacements de défécation. Ce comportement n'est plus observé chez les adultes.

En dehors des périodes de défécation, ces emplacements sont relativement peu visités par les genettes comparativement aux endroits où sont déposées des marques olfactives telles que l'urine et les sécrétions des glandes périnéales. La fréquence moyenne de flairer des fèces est d'environ 1 flairer/h ; elle peut atteindre 15 flairements /h en ce qui concerne les autres marquages.

Le flairer des fèces apparaît toujours lors de la défécation.

L'animal flaire à plusieurs reprises l'emplacement de défécation ce qui l'oblige à tourner sur lui-même. La défécation est un comportement contagieux : en effet, la vue d'un congénère en posture de défécation (posture qui se caractérise par un abaissement de l'arrière-train, la queue étant maintenue horizontale) attire les autres animaux occupant la même cage. Ces derniers effectuent alors un contrôle olfactif du congénère en posture de défécation, le plus souvent au niveau de la région ana-urogénitale ou sur le sommet du dos. Ils flairent ensuite les fèces et, le plus souvent, défèquent également. Les animaux ont toujours tendance à déposer leurs excréments à proximité des fèces les plus récentes.

11) Compétition intra et inter spécifique :

11-1) Relations intra spécifiques :

La majorité des comportements de relation tendent à éloigner les animaux les uns des autres. Cependant, la cohabitation de plusieurs animaux dans un espace restreint ne semble pas conduire à des perturbations graves, même si la nourriture n'est pas donnée en excès. En dehors de la période d'alimentation et de défense du gîte, les animaux sont, en général, indifférents à la présence de leurs congénères. Il est cependant probable que les Genettes sauvages partagent, au moins temporairement, le même gîte (Gangloff et Ropartz, 1972)

D'après les études menées sur l'éthologie de la Genette jusqu'à présent, il n'a pas été possible d'observer une nette hiérarchie entre des Genettes captives.

Le travail de Gangloff et Ropartz (1972), a bien expliqué le processus de dominance entre les genettes captives. Ces deux auteurs ont montré que les relations de dominance sont très stables mais peu marquées après quinze mois d'observation et aucune inversion n'a été observée. Ils sont arrivés à conclure après leurs résultats de l'expérience que l'agressivité des animaux tend à diminuer au cours de la période « diurne » et les Genettes peuvent alors se rejoindre. En dénommant deux genettes et les suivre pendant 15 mois : « alpha » la Genette qui avait présence pour la nourriture et « bêta » la seconde. C'est, par exemple, alpha qui poursuit plus longuement et plus intensément sa congénère lorsque celle-ci tient une souris dans sa gueule ; le plus souvent, c'est bêta qui perd la proie au profit d'alpha. Lorsqu'un seul rat est disponible, les deux Genettes mangent ensemble ou bien alpha ne laisse pas approcher sa congénère tant qu'elle n'est pas elle-même rassasiée ; ensuite, elle abandonne les restes à bêta et ne s'en soucie plus. Si bêta parvient à dérober une proie à alpha celle-ci lui reprend après quelques instants, sauf si bêta a pris soin de se réfugier dans une caisse servant de gîte. Bêta est, en effet, dominante pour la préséance au gîte ; elle occupe et défend avec succès le gîte le plus favorable. Si, par hasard, c'est alpha qui est la première au gîte, elle en défend également l'entrée ; cependant, après un certain temps, bêta parvient généralement à y pénétrer au mépris des détenteurs agressives de sa congénère ; cette dernière quitte le gîte pour s'installer à un endroit moins favorable comme un coin de la cage. Malgré cette agressivité liée à la possession du gîte le plus adéquat, il arrive souvent que les Genettes dorment ensemble.

Les jeux spontanés sont rares chez la Genette adulte ; on peut néanmoins provoquer assez facilement des jeux de « capture et poursuite de proies » (Gangloff et Ropartz, 1972). Cet aspect a été bien étudié par Gangloff et Ropartz (1972), en suivant deux genettes captives pendant un certain temps, leur expérience a permis d'observer et d'expliquer les différents mouvements effectués au cours du jeu notamment les mouvements non spécialisés (locomotion), capture et poursuite de « proies », maniement d'objets.

a) Jeux de mouvement :

Ils ont observés un seul cas très net de jeu de mouvement le jour où les Genettes ont eu à leur disposition, pour la première fois, un tronc d'arbre dans leur cage. Les animaux qui n'avaient jamais disposé d'un tel objet dans leur environnement, ont manifesté, pendant plus d'une heure, tout leur répertoire de mouvements (sauts, grimpers, courses) à une vitesse surprenante. Alors que, d'habitude, les Genettes ne diversifient leurs mouvements que par nécessité, ce jeu s'est caractérisé par une très grande variété de mouvements. C'est aussi le seul cas où il y ait eu une

ébauche de jeu « social » sous forme de quelques poursuites. Au cours de ces jeux, les Genettes sont même tombées ensemble du haut de la branche supérieure en voulant parvenir au sommet en même temps. (Gangloff et Ropartz, 1972).

b) Jeux de capture et poursuite de « proies » :

➤ Jeu avec des proies vivantes :

D'après Gangloff et Ropartz (1972) si les Genettes de laboratoire n'ont jamais joué avec des proies vivantes, c'est probablement en raison de la forte concurrence qui se manifeste lors de la prédation. Le vieux mâle du zoo de l'Orangerie joue fréquemment avec les souris qu'on lui présente vivantes lorsque les femelles dorment encore. La morsure mortelle est retardée de quelques minutes ; pendant ce temps, le mâle suit attentivement les souris du regard, les attrape, les relâche, les suit du museau, les contourne.

➤ Jeu de poursuite et de prédation avec des objets :

Les Genettes adultes n'ont jamais effectué spontanément de jeux de poursuite ou de prédation avec des objets inanimés. Mais, lorsqu'on fait glisser un objet le long du grillage à une vitesse élevée, on peut provoquer le jeu de poursuite chez l'animal qui se trouve de l'autre côté du grillage ; la Genette suit de très près et très rapidement tous les mouvements de l'objet, essayant vainement de l'agripper. L'intensité et la précision des mouvements augmentent avec le nombre de répétitions ; celles-ci peuvent être nombreuses et on peut présenter jusqu'à cent fois de suite le même objet. En outre, au bout d'un certain temps, la Genette commence à remuer le bout distal de sa queue. Tous les objets ne présentent pas la même efficacité ceux qui provoquent un crissement d'une certaine qualité sont les plus efficaces ; les mouvements rapides et irréguliers sont préférés aux mouvements réguliers et uniformes. Lorsque l'objet est déplacé en l'air, sans contact avec le grillage, son effet est faible, voire nul ; il en est de même s'il est déplacé du côté du grillage où se trouve la Genette ; dans ce cas, il arrive qu'il provoque la fuite de l'animal. Dès qu'on commence à déplacer un objet le long du grillage, la Genette accourt ; mais il arrive aussi qu'on ne réussisse pas à la provoquer au jeu. Au cours de ces activités ludiques, l'une au moins des Genettes a tendance à mordre « par erreur » son congénère. Si l'un des animaux parvient à saisir l'objet, il essaie de le tirer à lui à travers le grillage (Gangloff et Ropartz, 1972).

Gangloff et Ropartz (1972), montrent que les Genettes font de même lorsqu'un chiffon se trouve coincé sous le plexiglas qui délimite la cage. Le comportement est identique à celui qui sert à tirailler une proie ; il n'y a cependant jamais de grognement même si l'observateur tire lui-même

de l'autre côté du chiffon. Lorsqu'une Genette a réussi à dégager le chiffon, elle y applique la séquence comportementale propre à la prédation pour proies volumineuses ; ceci n'a cependant duré que jusqu'au jour où les Genettes ont eu l'occasion de capturer et de tuer un rat de grande taille.

c) Jeu de maniement d'objet :

Selon Gangloff et Ropartz (1972), deux fois de suite, à un jour d'intervalle, l'une des Genettes a joué spontanément avec un morceau de tuyau en caoutchouc ; elle l'a flairé, l'a poussé du museau à plusieurs reprises, puis l'a déplacé avec la patte antérieure (en avant, en arrière et mouvements de rotation). Cet exercice a duré environ un quart d'heure la première fois, moins longtemps la seconde fois. L'objet n'était pas nouveau pour les Genettes : il traînait dans la pièce depuis des semaines.

11-2) Interactions entre les espèces :

Les études faites en Afrique du nord ne font qu'effleurer cet aspect principalement par manque de moyens. Aussi seules quelques idées sont énoncées.

La coexistence entre les espèces et leurs interactions sont rapportées dans la bibliographie principalement sous deux angles: la compétition pour les ressources spatiales et la compétition pour les ressources trophiques.

De nombreuses études évoquent une compétition entre carnivores par laquelle les espèces de taille moyenne ou grandes tendent à supplanter les espèces plus petites. Palomares et Delibes (1993) montrent ainsi que le lynx ibérique tend à éliminer la mangouste des territoires qu'elle occupe. La Genette pour sa part tend à occuper des territoires d'où le lynx ibérique est absent (Palomares et *al.*, 1996).

Selon Palomares et son équipe, la diminution des effectifs de lynx a coïncidé avec une augmentation de la densité des Genettes.

Selon Amroun(2005), la prédation directe du chacal sur la Genette est peu probable, l'évitement de la Genette des zones sur-fréquentées par le chacal est cependant le signe d'une influence négatif direct de ce dernier.

La Genette et la martre sont deux espèces sympatriques qui se chevauchent largement dans leurs aires de répartition dans le sud-ouest de l'Europe (Mitchell-Jones et *al.*, 1999; Palomares et *al.*, 2007). Dans le nord de l'Espagne, Zabala et *al.* (2009) suggèrent que la compétition entre

les deux espèces est à l'origine d'une ségrégation dans l'utilisation de l'habitat. Malgré le fait que, dans leur étude, les Genettes chevauchaient largement leurs champs avec ceux de la martre, ils ont montré une forte préférence pour les zones à végétation dense et à basse altitude, tandis que la martre a été principalement détecté dans les zones plus ouvertes, telles que les prairies, pâturages, vergers et cultures, et à des altitudes plus élevées. La Genette semblait avoir une niche plus large que la martre, ce qui les a amenés à la considérer comme un carnivore plus général que le mustélidé dans l'utilisation de l'habitat. Les auteurs suggèrent le mouvement des sauts par les Genettes des zones forestières et des zones à végétation dense, et le déplacement probable des Genettes par la martre dans les zones ouvertes. Avec ces données, ils concluent que, malgré le grand chevauchement de leurs aires de répartition, il existe une ségrégation efficace de l'habitat à des échelles plus détaillées. Dans le même sens, une autre étude qui compare la sympathie spatiale de la Genette et de la martre dans une pinède méditerranéenne, a également détecté une ségrégation spatiale des deux espèces à petite échelle (Mangas et *al.*, 2007). Il a été observé comment la martre était liée à des zones de broussailles de plus de 50 cm et avec de grands arbres, tandis que la genette montrait une préférence pour les zones de moins de 50 cm de hauteur de broussailles et d'arbres plus courts.

Au Portugal, en revanche, dans un environnement dominé par les forêts de chênes-lièges, des résultats quelque peu contradictoires ont été obtenus. Santos-Reis et *al.* (2004) suggèrent d'abord une partition de la niche spatiale entre la Genette et la martre, détectant comment, malgré les similitudes dans l'utilisation de l'habitat et des ressources trophiques, les zones centrales des deux espèces étaient exclusives entre elles. Cependant, dans une deuxième étude, ils ont découvert comment les Genettes et les martres partageaient leurs zones d'alimentation, leurs zones centrales et même jusqu'à quatre terriers (Santos et Santos-Reis, 2010). En revanche, les nombreuses études menées sur l'alimentation de Genette et de la martre montrent une nette interférence du potentiel alimentaire entre les deux espèces (Clevenger, 1994; Virgos et *al.*, 1999). Barrientos et Virgós (2006) décrivent les deux espèces comme généralistes dans leur alimentation, les micromammifères et les fruits étant respectivement les principales ressources clés de Genette et de la martre, mais partageant une grande partie entre elles, au moins à certaines saisons donc la Genette se comporterait davantage comme un vrai carnivore, tandis que la martre se serait adaptée à un régime composé essentiellement de fruits ((López-Martín, 2006). Le chevauchement que Barrientos et Virgós (2006) ont détecté dans la niche alimentaire entre les deux espèces était faible dans leur étude, ils ont conclu que l'utilisation exclusive de diverses ressources trophiques et l'utilisation séquentielle d'autres ressources clés partagées est

un scénario optimal pour réduire la concurrence totale pour les ressources alimentaires. En plus de cette idée, d'autres auteurs défendent également une différenciation dynamique et une structure de chevauchement des ressources trophiques, selon un modèle saisonnier déterminé (Carvalho et Gomes, 2004). Ces deux carnivores, comme d'autres prédateurs, sont capables de compléter leur alimentation avec un ou deux types de proies ou d'autres aliments secondaires. Grâce à cela, et malgré les similitudes apparentes dans le régime alimentaire des deux espèces, il peut y avoir de subtiles différences dans le comportement alimentaire qui leur permettent de coexister. En plus de cette idée, d'autres auteurs défendent également une différenciation dynamique et une structure de chevauchement des ressources trophiques.

Avec toutes ces données, et en l'absence d'une meilleure compréhension de cette interférence entre les deux espèces, il semble évident que leur compétence ne dépend pas seulement du partage de l'espace ou des ressources trophiques, mais est probablement due à une structure plus complexe caractérisée par une combinaison de ces stratégies et d'autres (López-Martín, 2003; Carvalho et Gomes, 2004; Santos et al., 2007). En outre, un travail réalisé au Portugal a évalué la sympatrie spatiale des Genettes avec des renards et des chats sauvages (Carvalho et Gomes, 2001). Les résultats soulignent que la genette utilisait plus de zones forestières, alors que le renard et le chat sauvage ont exploré de plus grandes zones, qui comprenaient des zones forestières et des zones ouvertes. Les auteurs soulignent que les différences d'utilisation de l'espace entre la genette et les deux autres carnivores peuvent être dues aux différences de masse corporelle, qui est considérablement moins importante dans la genette que chez les deux autres espèces. En ce sens, il convient de rappeler que la Genette et la martre ont une taille et un poids similaires. D'autres facteurs tel le métabolisme peuvent jouer un rôle.

Il existe peu de données sur le sex-ratio et elles sont quelque peu disparates. D'une part, plusieurs ouvrages ont enregistré un rapport sexe / naissance autour de 1, 1 (Volf, 1959, 1965; Smitchers, 1971; Roeder, 1979; Livet et Roeder, 1987). En revanche, Aymerich (1982) fournit, à partir de 15 naissances observées en Espagne, des sex-ratios de 1 - 1,5 en faveur des femelles, tendance également signalée au Portugal, où un biais vers les femelles, avec un sex-ratio de 0,81 chez l'adulte et de 0,83 chez le juvénile (Rosalino et al., 2005). En outre, des valeurs de 0,70 femelle par mâle chez l'adulte ($n = 175$) et 0,5 femelle par mâle chez le juvénile ($n = 18$) ont été enregistrées dans les populations de Catalogne, ce qui a permis à la population d'établir un sex-ratio de 0,66 ($n = 193$) (Ruiz-Olmo et López-Martín, 1995).

La mortalité semble être plus élevée chez les mâles et les juvéniles que chez les femelles (Livet et Roeder, 1987; Larivière et Calzada, 2001). Une étude de la démographie est plus que nécessaire pour rendre compte des sex-ratios observés.

12) Répartition géographique de la Genette :

L'aire de répartition de la genette est très vaste. Selon Blanco (1998), Puroyet et Varela (2003), la genette est un carnivore relativement abondant étant donné sa grande adaptation à différents habitats et sa capacité à tolérer la présence humaine.

A)-Dans le monde :

La répartition de la Genette, à grande échelle, est associée conjointement à des facteurs climatiques et à la structure de la végétation (Virgós et *al.*, 2001). D'une part, il semble que sa distribution soit favorisée par des températures modérées et des régimes pluviométriques (Virgós et *al.*, 2001; Zabala et *al.*, 2009), et d'autre part, par la présence d'une couverture végétale abondante, qui assure la disponibilité de nourriture et de refuge (Virgós et Casanovas, 1997; Virgós et *al.*, 2001). Elle est présente dans la savane sèche des prairies aux zones boisées, évitant les forêts tropicales et les déserts. (Osborn et Helmy, 1980 ; Skinner et Smithers, 1990 ; Kingdon, 1972-77).

D'après SCHAUBENBERG (1966), ce carnivore est présent en Asie occidentale particulièrement en Palestine-Arabie.

La Genette commune (*Genetta genetta*) est le seul représentant des viverridae en Europe, il s'agit d'une espèce afro-arabe désormais établie au Portugal, en Espagne continentale, aux Baléares et en France (Gaubert et Meza-muxart, 2009). En effet, des études génétiques récentes indiquent qu'elle a été introduite en Europe par l'homme à partir d'individus d'Afrique du Nord, probablement d'Algérie. Ces analyses ajoutent qu'il y a eu des événements d'introduction indépendants en Andalousie, en Catalogne et dans les îles Baléares (Gaubert et *al.*, 2009, 2011). Par conséquent, l'espèce a connu une expansion continue en Europe, d'abord de la péninsule ibérique à la France (Schauenberg, 1966; Beaufort, 1967; Livet et Roeder, 1987; Gaubert et *al.*, 2008), puis de la France à l'Europe centrale, documentant les citations d'individus isolés en Belgique, en Suisse, aux Pays-Bas, en Allemagne et dans le nord-ouest de l'Italie (Delibes, 1999), le facteur limitant de son expansion sur tout le continent européen semble être la température, car c'est une espèce originaire des climats plus chauds, à laquelle elle est parfaitement adaptée (Virgós et Casanovas, 1997)

B)- En Afrique :

La répartition de la Genette est concentrée dans le continent africain, excepté le désert et les forêts tropicales, elle est surtout répandue en Afrique du Nord et dans les régions subsahariennes. Fréquente au Maroc (Aulagnier et Thévenot, 1986 ; Cuzin, 1996), Algérie (Delibes et *al.*, 1989 ; Hamdine et *al.*, 1993 ; Khidas, 1998 ; Cuzin, 2002, Amroun, 2005 ; Bensidhoum, 2010 ; Mallil, 2012) mais rare en Libye, Egypte et Zambie (Ansell, 1978 ; Hufnagl, 1972). En Afrique orientale, elle est présente en Somalie, Ethiopie et Erythrée. D'autres données existent sur sa répartition en Afrique australe, notamment en Afrique du Sud, Lesotho, Angola, Bostswana et Zimbabwe.

Elle est retrouvée ensuite au nord de l'équateur du Sénégal au sudan et jusqu'en Ethiopie. Sa répartition s'étend à l'est de l'Afrique vers le Kenya et la Tanzanie, mais s'interrompt sur la façade occidentale du continent, laissant un grand vide du sud du Tchad jusqu'au milieu de l'Angola. Elle est de nouveau notée dans tout le sud de l'Afrique, du nord de la Namibie au cap de bonne-espérance. L'espèce est absente à Madagascar (UICN, 2009) (Fig.12).

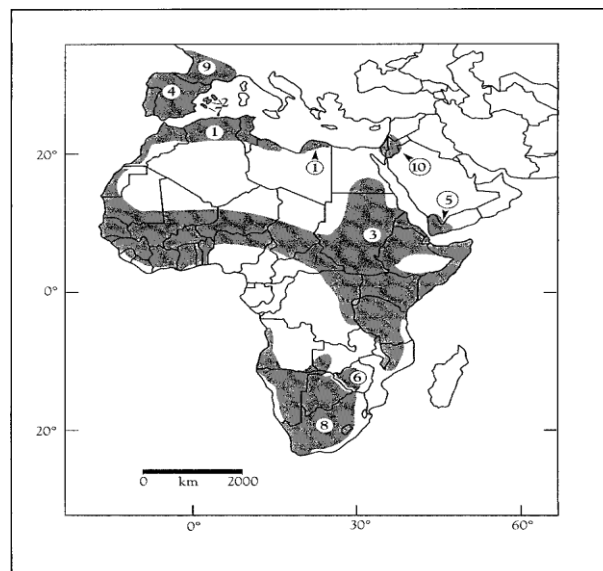


Fig.12 : Distribution de *Genetta genetta* en Afrique (modified from Calzada, 1998; Corbet 1966; Gasperetti, et *al.*, 1985; Harrison, 1968; Pringle, 1977; Schlawe, 1981 in Larivière et Calzada, 2001).

C) En Algérie :

D'après Linnaeus 1758, en Algérie, la Genette commune *Genetta genetta* est largement répandue dans les régions à couverture forestière importante, comme les massifs montagneux.

La Genette occupe les régions côtières et l'Atlas Tellien, sa distribution est associée au couvert végétal et à la tranquillité, elle est surtout répandue dans les zones forestières : en Kabylie, elle est présente à Yakouren, Sébaou et Azeffoun (Amroun, 2005), dans la forêt de Darna à Ait Ouabane (Bensidhoum, 2010 ; Mallil, 2012), présente également à Bouzeguène (Brahmi *et al.*, 2013). Dans le parc national d'El Kala (Mallil, 2012), la genette colonise des milieux très variés à savoir les forêts mais aussi certaines régions lacustres. Cependant, Kowalski et Rzebik-Kowalski (1991) recueillent plusieurs témoignages quant à sa présence plus au sud, dans l'Atlas Saharien : Tristam (1860) l'a observé entre Djelfa et Laghouat, Lataste (1885) à Laghouat ; Foley (1922, in Amroun, 2005) la signale à Beni-Ounif; Kowalski (1979) à Relizane ; De Smet (1985) à Msila.

Bien que sa distribution est complexe mais plus large dans le nord, il reste néanmoins à prendre en compte d'autres facteurs limitants tels la disponibilité en ressources. Toutefois, sa distribution n'est pas uniforme. Il convient de signaler son absence dans les zones steppiques ainsi que dans l'atlas saharien (Hamdine *et al.*, 1993).

Partie 02 :

1) Mesures de conservation et rôle écologique de la Genette.

1.1) Le statut de conservation :

La genette a longtemps été chassée pour sa fourrure. Aujourd'hui elle est protégée en France et en Espagne.

Seule une sous-espèce *G.g.isabellae*, est considérée comme rare et est répertoriée par l'union internationale pour la conservation de la nature (Wozencraft, 1993).

La genette commune est protégée au niveau européen par la directive datant du 21 mai 1992 mais également par un arrêté français ministériel datant du 17 avril 1981 qui la protège totalement sur le territoire français.

La genette commune est classée dans l'annexe 3 au titre de la conservation de Berne, qui réglemente l'exploitation de l'espèce de manière à maintenir l'existence de ces populations hors de danger. Elle est également classée dans l'annexe 5 de la directive européenne du 21 mai 1992 et du 27 octobre 1997 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvage, en qualité espèce d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesure de gestion. Il est interdit de détruire, de la mutiler, de la capturer ou de l'enlever, de la perturber intentionnellement ou de la naturaliser, ainsi de la détruire, de l'altérer ou de dégrader son milieu.

Quelle soit vivante ou morte ,il est aussi interdit de la colporter, l'utiliser, la détenir, la vendre ou l' acheter .

1.2) Facteurs de menace :

La Genette ne présente pas de menaces importantes (Herrero et Cavallini, 2008). La genette est un animal qui montre une grande plasticité écologique lui permettant de se maintenir dans des milieux variés. Mis à part le braconnage qui menace l'ensemble des animaux du site, l'espèce ne semble pas être exposée à des dangers particuliers qui affectent sa survie. En revanche, la population de ce viverridé, semble limitée par la pression compétitive des autres carnivores vivant dans le SIBE. (Sehhar, 2006). Foley (1922) cite l'espèce parmi les animaux tués pour des études parasitologiques à Beni-Ounif en 1985.

1.2.1) Les prédateurs :

Les causes de décès les plus courantes sont la prédation, les abus et le braconnage (Livet et Roeder, 1987; Delibes, 1999).

L'homme chassait traditionnellement la genette pour sa peau et pour être considéré comme une vermine nuisible (Delibes, 1999; Calzada, 2007), et a été une espèce de chasse jusqu'à ces derniers temps. La mortalité semble être plus élevée chez les mâles et les juvéniles que chez les femelles (Livet et Roeder, 1987).

À Ibiza, la *G.g. Isabelae* a été réduite et fragmentée en raison de l'urbanisation et du développement des infrastructures liées au tourisme (Herrero et Cavallini, 2008). D'un autre côté, il a été souligné que les animaux domestiques pouvaient être à l'origine de la transmission de maladies à la population des Genettes de l'île (Admasu et al., 2004

En raison de leur petite taille, elles sont vulnérables aux lynx, renards et chiens sauvages (Palomares, 1990; Palomares et Delibes 1994; Palomares et Caro, 1999; Larivière et Calzada, 2001), et contre les oiseaux de proie, tels que le hibou grand-duc, l'aigle royal ou autour des palombes (Cugnasse et Riols, 1984; Livet et Roeder, 1987; Camps, 2011).

Le cas le mieux décrit concernant la prédation de la genette est sa relation avec le lynx ibérique. Dans la zone de Matagordas (Parc de Doñana), il a été possible de voir comment la densité de la genette (même dans des habitats favorables à l'espèce) peut diminuer jusqu'à 95% en raison de la présence du félin (Palomares et al., 1996).

1.2.2) Parasites et pathogènes

Les genettes sont les hôtes de divers types de parasites, internes et externes. De nombreuses espèces d'helminthes ont été détectées chez les genettes d'Espagne. Quant aux ectoparasites, les genettes abritent des tiques, des puces, des poux et des diptères:

- **Trématodes:** *Metorchis albidus*, *Brachylaima* sp. (Simon Vicente, 1981; Feliu et al., 1996; Casanova et al., 2000).
- **Cestodes:** *Diplopylidium triseriale*, *D. monoophorum*, *Taenia parva*, *Mesocestoides* sp., *Joyeuxiella pasqualei* (Jordano, 1951; Álvarez et al., 1990; Feliu et al., 1996; Casanova et al., 2000; Ndiaye et al., 2003 ; Ribas et al., 2009).
- **Nématodes:** *Ancylostoma martinezi*, *Filaria martis*, *Pearsonema plica*, *Trichinella* sp., *Toxocara canis*, *Toxocara genettae*, *Cyathospiura seurati*, *Mastophorus muris*, *Pterygodermatites leiperi*, *P. afinis*, *Spirura* sp., *Physaloptera* sp., (Álvarez et al., Á. Miquel et al., 1992, 1993; Feliu et al., 1996; Casanova et al., 2000).
- **Acariens:** *Rhipicephalus pusillus*, *Ixodes acuminatus* (Rodríguez Refojos et al., 2006; Millán et al., 2007).
- **Siphonaptera:** *Ctenocephalides canis*, *Spilopsyllus cuniculi* ((Millán et al. 2007; Márquez et al., 2009).
- **Mallophaga:** *Eutrichophilus genettae*, *Lorisicola genettae* (Martín-Mateo, 1977; Pérez-Jiménez et al., 1990).
- **Diptères:** *Hippobosca* sp. (Larivière et Calzada, 2007).
- **Protozoaires:** *Neospora caninum*, *Leishmania infantum* (Sobrino et al., 2008a, 2008b; Millán et al., 2011).
- **Bactéries:** *Salmonella*, *Leptospira interrogans* (Millán et al., 2004, 2009).

2) Rôle écologique de la genette :

Comme le montrent les nombreuses et variées études publiées sur l'espèce, la genette est un objet d'intérêt pour les scientifiques principalement pour son rôle de prédateur dans les écosystèmes naturels, et pour ses caractères primitifs, qui fournissent des données précieuses pour la compréhension de l'évolution phylogénétique des carnivores. Des travaux spécifiques sur l'étude et la méthodologie de gestion de l'espèce ont également été publiés (Delibes et Beltrán, 1986; Palomares, 1993b).

Selon Clevenger (1996) et Virgós et *al.*, (1999) la Genette doit être considéré comme un animal bénéfique pour l'homme et les écosystèmes naturels, en raison de son rôle dans la régulation des populations de petits mammifères et dans la dispersion des graines avec leurs excréments. Son rôle régulateur est expliqué par sa forte pression de prédation sur la population de Rongeurs particulièrement sur le Mulot (Bensidhoum, 2010 ; Mallil, 2012).

La Genette disperse les graines de certaines plantes dont elle ingère les fruits, comme le *Ceorum tricoccon* aux Baléares (Traveset, 1995).

Espèce adaptée à la vie dans plusieurs types de milieu où elle opère son action de prédation sur une large gamme de petits animaux. Ceci lui confère une valeur écologique de grande importance surtout dans les écosystèmes forestiers (Sehhar, 2006).

Genetta genetta explore tous les habitats de la zone où elle exploite une large gamme de petits animaux (oiseaux et Mammifères, même, le hérisson). cette espèce peut agir comme un indicateur de l'aptitude des systèmes forestiers (Virgós et *al.*, 2001 ; Galantinho et Mira 2009 *in* Bernardo, 2009), Par conséquent, la densité de cette espèce et son association à certains habitats pourraient être un indicateur adéquat de la santé de l'écosystème et de l'évolution de la végétation (Bernardo, 2009)

Son rôle dans le fonctionnement des systèmes écologiques s'avère modéré par rapport aux autres Carnivores notamment, le Renard roux et la Mangouste (Sehhar, 2006).

Chapitre 2 :
description de
l'habitat de la
Genette

Chapitre 2 : Description de l'habitat de la Genette :

1) Habitat de la Genette:

En raison des différences liées aux mœurs nocturnes de la genette, aucune étude n'a proposé l'habitat-type de la Genette, cependant, l'ensemble des travaux réalisés et menés sur les deux rives du bassin Méditerranéen, montre que ce petit carnivore affiche une grande souplesse dans le choix de son habitat, en fonction des caractéristiques écologiques des milieux (Bensidhoum, 2010).

Ainsi, la Genette est une espèce qui peut être considérée comme généraliste et très adaptable en terme d'habitat, bien qu'elle nécessite une couverture végétale ou rocheuse qui offre une protection suffisante (Virgós et Casanovas, 1997 ; Delibes, 1999 ; Larivière et Calzada, 2001 ; Virgós et *al.*, 2001). La préférence pour les zones couvertes de végétation semble être liée à une plus grande disponibilité de nourriture et d'abris et à un risque de prédation plus faible, facteurs qui déterminent la sélection de l'habitat (Virgós et Casanovas, 1997 ; Virgós et *al.* 2001). La qualité et le degré de fragmentation des habitats sont également des facteurs importants liés à la présence de l'espèce (Virgós et *al.* 2002), et peuvent même déterminer la forme et la taille de leurs aires d'alimentation (Palomares et Delibes, 1994 ; Camps et Llimona, 2004).

Cependant, certains travaux ont mentionné que la Genette peut occuper les endroits à végétation rase, zone sèche Delibes (1974), *in* livet et Roeder, (1987) ; Amroun, (2005) ; et même des steppes arides ligneuses et les steppes sahariennes sont des habitats de la Genette au Maroc et à la réserve d'El Mergueb en Algérie (Cuzin, 2002, com pers)

Ce mammifère est très fréquent et peut être abondant dans les chênes verts et les chênes-lièges, les oliveraies, les pinèdes, les frênes, les plantations d'eucalyptus, les garrigues méditerranéennes, les zones rocheuses et, en général, dans tout type d'habitat qui fournit une couverture végétale suffisante. ou rocheux (Palomares et Delibes, 1991a; Virgós et Casanovas, 1997; Larivière et Calzada, 2001; López-Martín, 2003; Santos-Reis et *al.*, 2004; Zuberogoitia et Zabala, 2004; Calzada, 2007; Sarmento et *al.* , 2010).

Elle montre également une nette prédilection pour les habitats riverains et les environs des cours d'eau (Palomares et Delibes, 1994 ; Virgós, 2001; Santos-Reis et *al.*, 2004), bien qu'elle ne soit pas lié à la présence d'eau et puisse vivre dans des zones très sèches (Delibes, 1999). Les forêts riveraines fournissent à la Genette un abri, eau, nourriture et protection contre ses prédateurs,

fonctionnant comme de véritables couloirs (Virgós, 2001; Matos et *al.*, 2009; Santos et *al.*, 2011).

On la trouve également dans les zones cultivées et les vergers, surtout s'ils sont disposés en mosaïque, avec des zones plus ou moins boisées ou des bosquets en bordure de rivière, où elles peuvent se réfugier. Dans ces conditions, avec des zones déboisées, il a été souligné que les forêts riveraines peuvent être essentielles à la conservation de l'espèce (Virgós, 2001). L'espèce peut tolérer des zones humanisées ou perturbées par l'homme (Llimona et *al.*, 2007; Mangas et *al.*, 2007; Galantinho et Mira, 2009), vivant autour des populations rurales, des maisons de campagne, des lotissements et même à proximité des quartiers périphériques de grandes villes (Camps et Llimona, 2004; Sáez et Montiel, 2006). En ce sens, on a également vu comment la genette utilise les habitats à un stade précoce de succession écologique (moins mature), caractéristiques que nous pourrions considérer comme étant celles d'un carnivore «colonisateur» (Palomares, 1986; Mangas et *al.*, 2007). La genette est absente ou plus rare dans les grands espaces ouverts, les zones céréalières (comme dans le Plateau Nord), les zones marécageuses et, en général, dans tout habitat qui ne lui fournit pas une couverture végétale suffisante (Larivière et Calzada, 2001; Virgós et *al.*, 2001). Malgré cela, elle a été détectée, par exemple, très près de la mer, dans une zone sablonneuse et dunaire sans buisson ou couvert d'arbres, où elle est probablement arrivée en utilisant la forêt des berges, les zones marécageuses et, en général, tout habitat ne fournissant pas une couverture végétale suffisante (Larivière et Calzada, 2001; Virgós et *al.*, 2001).

La genette montre une nette préférence pour les zones tempérées ou chaudes, et les basses altitudes, étant très rares ou absentes dans les hautes montagnes, au-dessus de 1200 m dans le centre de l'Espagne (Virgós et Casanovas, 1997; Virgós et *al.*, 2001). Pourtant, des citations d'individus jusqu'à 1 700 m d'altitude ont été signalées dans les Pyrénées catalanes (Camps, non publiés). Sa rareté dans ces zones s'explique par la sévérité du climat et les basses températures, par conséquent, elle rencontre des restrictions thermiques à haute altitude (Virgós et *al.*, 2001). Cependant, lorsque l'on compare leur répartition à moins de 1 000 m d'altitude dans une zone montagneuse et dans une zone altiplano du centre de l'Espagne, on constate qu'elles sont plus abondantes dans les montagnes. Dans ces domaines, donc, les genettes sont bien réparties dans les zones basses de la montagne mais sont très rares dans les hautes terres et les zones hautes de la montagne. Cela s'explique par le fait que les forêts des hautes terres ont moins de couvert de brousse et moins de roches, et que les climats sont également plus sévères (Virgós et *al.*, 2001).

À Doñana, il a été détecté comment les genettes sélectionnaient des zones à couvert végétal élevé, en utilisant des zones à broussailles denses «forêt noire», des forêts de pins, des «corrals» (vallées entre dunes) avec des pins parasols et des dunes (Palomares et Delibes, 1988, 1991a).

Dans la région de Coto del Rey (Espagne), dans un environnement dominé par les pinèdes, les eucalyptus et les maquis méditerranéens, les genettes radio marquées ont sélectionné les frênes situés le long des petits ruisseaux. Les frênes semblaient déterminer la forme et la taille des champs (Palomares et Delibes, 1994; Palomares et *al.*, 1996).

Dans des études menées dans la réserve d'Urdaibai, au nord de l'Espagne, il a été observé que le seul habitat sélectionné parmi tous ceux disponibles était les forêts de chênes verts avec sous-bois (Zuberogoitia et *al.*, 2002; Zuberogoitia et Zabala, 2004). Dans la zone étudiée, les forêts de pins étaient gérées pour la production de bois, éliminant les sous-bois. Lorsque les forêts de pins ont des sous-bois denses, ceux-ci sont également sélectionnés par la genette.

Dans cette même région du nord de l'Espagne, Zabala et *al.* (2009) ont également constaté qu'en dépit du fait que les Genettes chevauchaient largement leurs zones d'activité avec celles de la martre, elles montraient une forte préférence pour les zones à végétation dense et à basse altitude, tandis que la Genette était principalement détectée dans les zones plus ouvertes, comme les prairies, les pâturages, les vergers et les cultures.

Un des objectifs initiaux de notre travail de mémoire avant l'apparition de la pandémie (Covid-19) était l'évaluation des habitats de la genette dans un écosystème de la montagne du Djurdjura dans la forêt de Darna. Nous avons effectué quelques sorties pédagogiques qui ont pour objectif de déterminer les aspects écologiques de ce mammifère.

1) Situation géographique :

La zone d'étude est localisée sur le versant Nord du Djurdjura, et dépend de la Commune d'IBOUDRARENE, au Sud-est de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Elle s'étend sur une superficie de 450ha, et s'étale de 768m à 1319m d'altitude. Les coordonnées angulaires sont pour l'ensemble de l'aire d'étude (36° 28'-36°30') Latitude de Nord et (04°15'-04°17') Longitude Est (Fig.13)

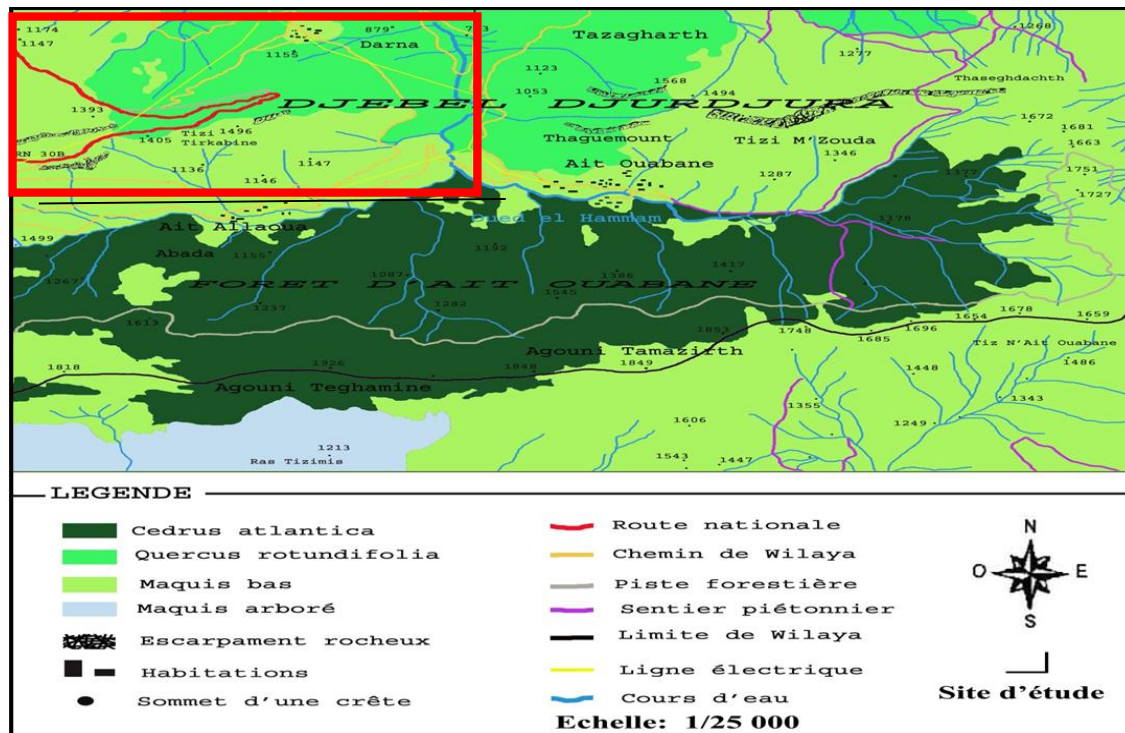


Fig. 13 : Localisation du site d'étude Darna (Modifiée, 2020).

La station « DARNA » fait partie de l'Atlas Tellien, elle est délimitée au nord par le village d'Ait moussa (commune YATTAFENE), au sud par la RN° 30 et le massif forestier d'Ait Ouabane (réserve intégrale au sein du parc National de Djurdjura créée par le décret n°83-460 du 23 juillet 1983) (Bensidhoum, 2010).

2) Etude des facteurs abiotiques :

2-1) Aperçu géologique :

La formation de la chaîne de Djurdjura remonterait au début de l'ère Primaire (Paléozoïque), l'Oligocène marque l'achèvement de l'histoire sédimentaire de Djurdjura. A la fin de l'ère Tertiaire (Cénozoïque), la mer qui avait recouvert très souvent cette région en est chassée définitivement, et les grands plis qui allaient donner au Djurdjura sa structure ont commencé à se constituer au paroxysme alpin, les alternances de transgressions et de régressions marines se sont traduites par le dépôt d'une série de sédiments essentiellement des calcaires et des grès. (Bensidhoum, 2010).

2-2) La pédologie :

L'ossature de Djurdjura est calcaire, les crêtes dolomitiques et les sédiments sont gréseux et marneux (Anonyme, 2007).

2-3) Réseau hydrographique :

La région est drainée par un important réseau hydrographique formant un chevelu dense, ramifié et varié, principalement alimenté par les eaux pluviales et la fonte des neiges, par exemple : Assif El Hammam (Fig.14) et Assif Ath Boudrar qui sont des oueds d'un débit assez important, traversant notre région d'étude. (Mallil, 2012). Au nord de Darna, un petit barrage qui alimente, par une galerie souterraine, l'usine hydroélectrique d'Assif El Hammam est à signaler. La région possède de nombreuses sources dont le régime d'écoulement est irrégulier (Bensidhoum, 2010).

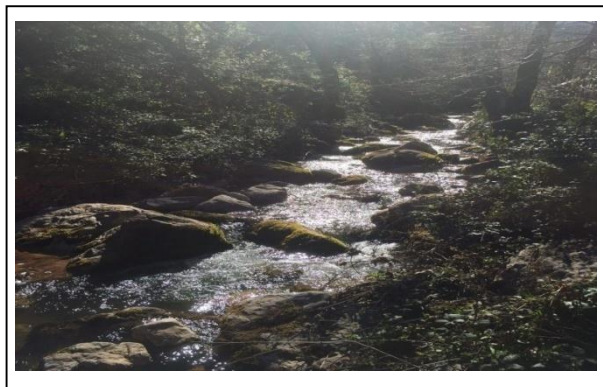


Fig.14: vue du cours d'eau d'Assif El Hammam (original,2020).

3-4) Climatologie :

Le Djurdjura est l'une des régions les plus arrosées en Algérie.

Notre station d'étude est soumise à un climat de type méditerranéen, et souvent recouvert de brouillard (BENSIDHOUM, 2010)

Deux saisons prédominent :

- Saison froide du mois d'octobre au mois de juin : caractérisée par des pluies abondantes.

- Saison sèche : relativement courte de juillet à août.

3) Etude des facteurs biotiques :

A) La flore : descriptions des différentes formations végétales:

A.1. La Forêt :

La végétation dans la région de « Darna » se présente sous forme d'une mosaïque très complexe, le site comprend trois strates : la strate arborée, la strate arbustive et la strate herbacée.

Parmi les espèces floristiques recensées lors de nos observations dans la forêt de Darna, le chêne vert (*Quercus ilex*) (Fig.15) prédomine avec un taux de recouvrement assez élevé qui atteint une hauteur moyenne de 10 mètres. Cette région présente des conditions climatiques et édaphiques très favorables à son développement, elle se mélange à d'autres ligneux hauts avec lesquels elle entre en compétition, notamment l'Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*), l'Orme (*Ulmus campestris*) et le Merisier (*Prunus avium*) (Fig.16), le Cerisier (*Prunus cerasum*), le Frêne (*Fraxinus augustifolia*). Par ailleurs, le Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*) (Fig.17) est présent à l'état disséminé et montre des hauteurs plus élevées dépassant les houppiers du chêne vert.



Fig.15 : Le chêne vert (*Ilex aquifolium*)
(Originale, 2020)



Fig.16 : Le merisier (*Prunus avium*)
(Originale, 2020)



Fig.17 : Le cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*)(Originale, 2020)

Le Genêt (*Calycotome spinosa*), le Ciste (*Cistus triflorus*), l'Aubépine (*Crataegus monogyna*) (Fig.18), l'Eglantier (*Rosa canina*) (Fig.19), le Rosier des montagnes (*Rosa montana*), la Ronce (*Rubus ulmifolius*), le Grand Houx (*Ilex aquilifolium*) (Fig.20), le Garou (*Daphne Gnidium*) et le Fragon piquant (*Ruxus aculeatus*) constituent un recouvrement assez dense formant le sous-bois. On marque la présence de quelques pieds de Genévrier oxycède (*Juniperus oxycedrus*), l'If commun (*Taxus baccata*) et des plantes grimpantes (Lianes).

Fig.18 :L'aubépine (*Crataegus monogyna*)

(Originale, 2020)

Fig.19 : l'églantier (*Rosa canina*)

(Originale, 2020)

Fig.20: le Grand houx (*Ilex aquilifolium*), (Originale, 2020)

La strate herbacée dans la forêt de Darna présente un recouvrement moyen répartie d'une manière hétérogène selon les saisons. D'après Bensidhoum (2010), elle est presque absente en hiver, mais s'épanouit au printemps en un temps assez court, on retrouve essentiellement: la Fougère aigle (*Pteridium aquilina*), la Menthe pouliot (*Mentha pulegium*), le Laurier des Bois (*Daphne laureola*) (Fig.21), la Diss (*Ampelodesma mauritanicum*) (Fig.22), le Chèvre feuille (*Lanicera etrusca*), l'Asphodèle (*Asphodelus microcarpus*).



Fig.21: le Laurier des bois (*Daphne laureola*) (Originale, 2020) Fig.22: Le Disse (*Ampelodesma mauritanicum*) (Originale, 2020)

A.2. Les maquis et les broussailles :

Les nombreux incendies qui ont malheureusement touché quelques zones de la forêt les ont transformés en des mosaïques à différents stades de reprises de la végétation; ainsi ces formations végétales dégradées se présentent soit sous forme d'un maquis bas, haut ou bas arboré. La végétation de ces milieux est constituée d'espèces ligneuses bas (arbustes et arbrisseaux), les plus importants à citer sont: le Calycotome (*C. spinosa*), le Lentisque (*Pistacia lentiscus*), la Phyllaire (*Phillyrea angustifolia*), l'Arbousier (*Arbustus unedo*), l'Oléastre (*Olea europea ssp. silvestris*) etc. ...

A.3. Les Oliveraies:

Elles occupent la partie Nord-Est de la station d'étude, elles sont établies sur des terrains à topographie relativement accidentée présentant des pentes allant de 20% à 40%. L'Olivier (*Olea europea*) pousse en ordre dispersé, au gré capricieux de la nature (il est obtenu par le greffage

de l'Oléastre (*Olea europea ssp. silvestris*) sur les lieux). Quelques pieds de Chêne vert sont disséminés au sein de l'Oliveraie.

Il y a deux types d'Oliveraies, la première entretenue et exploitée, et l'autre abandonnée depuis des décennies entraînant ainsi son envahissement par une végétation dense.

A.4. Les vergers:

Darna est le pays de prédilection de l'arbre; toutes les essences fruitières y réussissent à merveille. De vastes vergers aux figuiers et plus particulièrement aux Cerisiers sont très développés. Depuis quelques années, ces vergers subissent une régression suite aux destructions et dévastations causées par des populations de singes Magot (*Macaca sylvanus*) (Bensidhoum, 2010).

A.5. Les ripisylves :

Très développées à la faveur d'un réseau hydrographique dense. La végétation de ces milieux humides généralement dominée par une strate arborescente et arbustive assez bien développée et dense. Nous notons la présence de l'Aulne (*Alnus glutinosa*), du Laurier rose (*Nerium oleander*), de l'Orme (*Ulmus campestris*), et du Frêne (*Fraxinus angustifolia*). Leur strate arbustive comprend entre autres, la Ronce (*R. ulmifolius*), Salsepareille (*Smilax aspera*), les Climatis (*Climatis sp.*), les Aristoloches (*Aristolochia sp.*) et les Asperges (*A. acutifolius*) formant ainsi des structures très enchevêtrées avec des taux de recouvrement très élevés (plus de 75%).

B) La faune :

La diversité des milieux en termes de flore qu'offre la forêt de Darna et sa position centrale dans le massif de Djurdjura, font d'elle un habitat de choix pour une faune riche et variée.

Les principales composantes de la faune présente dans la forêt de Darna sont : Mammifères, oiseaux, reptiles et Arthropodes.

B-1) Les mammifères :

Nous avons pu observer lors de nos sorties sur le terrain quelques espèces et quelques indices de présence nous citons : le chacal (*Canis aureus*) le 4 mars 2020 à 11h17, la Mangouste (*Herpestes ichneumon*) le 11 mars 2020 à 10h35 traversant la route, empreinte du sanglier (Fig.24) et les épines du Porc-épic (*Hystrix cristata*) (Fig.25).

D'après Ben Sidhoum (2010) et Mallil (2012), les espèces les plus fréquentes sont le Chacal (*Canis aureus*) (Fig.23), la Genette (*Genetta genetta*), le Porc-épic (*Hystrix cristata*), le sanglier *Sus scrofa*, l'Hérisson (*Erinaceus algirus*), la Mangouste (*Herpestes ichneumon*) et le singe Magot (*Macaca sylvanus*) qui est sans doute le Mammifère le plus emblématique et énigmatique. Les micromammifères sont très discrets, mais sont en réalité très actifs, le Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*), la souris Sauvage (*Mus spretus*), la souris Grise (*Mus musculus*) et le Lérot (*Eliomys quercinus*), la Musaraigne musette (*Crocidura russala*), la Pachyure étrusque (*Suncus etruscus*), le Rat rayé (*Lemniscomys barbarus*) sont les plus dominants.



Fig.23: Empreinte du chacal
(originale, 2020)



Fig.24: Empreinte du sanglier
(Originale, 2020)



Fig.25 : Indice de présence du porc-épic (Originale, 2020)

B-2) La faune aviaire :

Selon la DPND, le Parc National de Djurdjura abrite 123 espèces d'oiseaux (Bensidhoum, 2010). Parmi les espèces nous avons observé sur le terrain : le pigeon ramier (*Columba palumbus*), le corbeau (*Corvus corax*), la fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), le merle noir (*Turdus merula*), les rapaces comme les vautours.

B-3) L'Herpétofaune:

Ce groupe est le moins étudié en Algérie, néanmoins on y rencontre une grande variété de Reptiles, dont la fameuse et dangereuse Vipère de Lataste (*Vipera latastei*), la Couleuvre Fer à Cheval (*Coluber hippocripis hippocripis*), la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), le Lézard Ocellé (*Lacerta pater*), le Lézard des Murailles (*Podarcis algirus*). On signale également la présence de quelques Amphibiens dont le Crapaud de Maurétanie (*Bufo mauritanicus*), le Discoglosse Peint (*Discoglossus pictus*), la Salamandre tachetée (*Salmandra salmandra*), et le Crapaud Commun (*Bufo bufo*).

B-4) Les insectes :

237 espèces d'insectes recensées (Sayah, 1987 ; Si Ammour et Oughailach, 1995) dont 13 espèces sont protégées.

Nous avons observé sur le terrain les libellules (*Libellula quadrimaculata*).

La faune des invertébrés demeure la moins connue notamment d'un point de vue systématique, biologique et écologique. (Bensidhoum, 2010)

C) Action de l'homme :

L'évolution des paysages sous la pression des activités humaines est considérée comme l'une des causes majeures du déclin de la biodiversité (Amroun, 2005)

Dans notre site d'étude les actions humaines se manifestent principalement par le pâturage, les coupes de bois, le piétinement, l'extraction des pierres, la fréquentation des pistes et des sentiers par les bergers, le déversement anarchique des déchets...

C-1) Le pâturage :

Il constitue un problème non négligeable du fait de sa pratique en semi- liberté notamment pour le cheptel bovin (Fig.26). Ainsi le pastoralisme engendre des phénomènes d'érosion, bloque le

processus de régénération naturelle et de remontée biologique, notamment ceux qui concernent les espèces rares et endémiques (Merabet , 2014).



Fig.26: Pacage du bétail à Darna (originale, 2020).

C-2) Les coupes de bois au sein des forêts :

La surexploitation du bois utilisé pour le chauffage dégrade considérablement la végétation et rompt l'équilibre climacique de ces formations. Ajoutant à cela le défrichage de parcelles à des fins agricoles au détriment des milieux forestiers qui a pour conséquence la fragmentation des habitats et la régression des domaines vitaux de certains animaux sauvages.

C-3) L'extraction de la pierre :

Il est important de signaler que la région d'étude est rarement sujette à des incendies, ce qui permet le maintien du paysage végétal et de la faune qui s'y trouve.

Selon Bensidhoum (2010), le piétinement, le déversement anarchique des déchets et des ordures sont aussi les raisons majeures de la destruction et de la fragmentation des habitats dans cette région.

Elle est utilisée à des fins commerciales, rencontrée parfois, aux abords des crottières, ce qui perturbe les zones de quiétude des espèces et cause des baisses de fréquentations significatives.

II)-Caractéristiques des crottières de la Genette dans la région de « Darna » :

En raison de la pandémie (Covid-19), notre étude a été bloquée par la fermeture de tous les secteurs notamment les universités par conséquent nous n'avons pas eu accès au laboratoire pour la poursuite de nos travaux. En effet, les matières fécales récoltées dans la forêt de Darna n'ont pas été analysées. Néanmoins, grâce à nos sorties sur le terrain nous avons pu étudier l'habitat de la Genette dans cette région, déterminer le nombre ainsi que la localisation des fèces dans son milieu. Au cours de nos sorties, nous avons récolté 407 crottes. Les fèces sont ramassées individuellement à l'aide de sacs en plastiques fermés, étiquetés avec la date de prélèvement. Le tableau ci-dessous regroupe les caractéristiques générales des crottières (Tab.4)

Tableau 4 : Caractéristiques générales des crottiers dans la forêt de Darna (Original, 2020)

Crottiers	Thala n'assmane	Ilouzene	Awajir	Tha Agath	Agouni Lakhemis	Thala bounker	Thifrathine	Loutha Ath Zizi
Hauteur (m)	2 à 3	2 à 4	1 à 3	2 à 3	10 cm	1 à 3	2 à 4	1 à 2
Substrat	Rocheux	Rocheux	Rocheux	Roch-eux	Roch- eux	Rocheux	Rocheux	Rocheux
Perturbation	Non	Non	non	Non	Non	Non	Non	Non
Visibilité	Très bonne Domine la végétation	Elevée	faible	Moye-nne	Faible	Moyenne	Elevée	Très faible
Distance au point d'eau (m)	100	150	200	100	150	130	250	250
Accessibilité	Moyenne	Moyenne	moyenne	Moy- -enne	Facile	facile	Moyenne	Moyenne
Exposition	Nord- Est	Nord -Ouest	Nord -Ouest	Sud	Est	Est	Nord	Sud
Altitude (m)	1150	1190	1180	1195	1100	1090	1095	1005
Pente du terrain (%)	20	10	10	30	10	10	15	15
Structure forestière	Fermée arbre	Moyenne arbre	Moyenne arbre	Moyenne arbre	Moyenne arbre	Moyenne arbre	Moyenne arbre	Moyen arbre
Habitat	Forestier	Forestier	forestier	Forestier	Forestier	Forestier	Forestier	Forestier
Nature des crottiers	Permanent	Temporaire	Tempor- -aire	Perman- -ant	Permanant	Temporaire	Permanent	Permanent
Nombre de crottes	53	21	17	113	73	9	63	58

Comment sont réparties les fèces de la Genette dans ce milieu et quels facteurs déterminent leur répartition ?

Interprétation et discussion du tableau (Tab.4) :

a) Interprétation :

Les crottiers de la Genette sont répartis dans un habitat forestier d'une manière aléatoire à une altitude qui varie entre 1005 et 1195 m. La structure forestière dans l'habitat de la Genette est en général moyenne arbre avec une accessibilité moyenne pour les crottiers (1, 2, 3, 4, 5, 8) et facile pour le 6^{ème} et 7^{ème} crottier. Tous les crottiers sont caractérisés par un substrat rocheux

d'une hauteur qui varie entre 1 et 4 m tandis que le crottier (5) s'élève à 10cm du sol. Ils sont à une distance de 100 à 250m du point d'eau, situés généralement en pente (10% à 30%). Le crottier 1 est orienté vers nord-est, le 2 et le 3 orientés vers le nord-ouest, 4 et 8 vers le sud, le 5 et 6 vers l'est, le 7 vers le nord. En raison de la difficulté d'accès à ces derniers, nous constatons qu'ils ne sont pas perturbés par l'action humaine. On note également que les crotiers dominant la végétation permettent une bonne visibilité (crottiers 1, 2, 7) en revanche les crottiers 6 et 4 se caractérisent par une visibilité moyenne et une faible visibilité concernant les crottiers 8, 5 et 3. On se basant sur les données récoltées, on constate que la Genette fréquente régulièrement les crottiers 1, 4, 5, 7 et 8 et occasionnellement les crottiers 2, 3 et 6 en déféquant un nombre de crottes qui varie de 9 à 113 environ par latrine.

b) Discussion :

L'ensemble des travaux réalisés et menés sur les deux rives du bassin Méditerranéen, montre que ce petit carnivore affiche une grande souplesse dans le choix de son habitat, en fonction des caractéristiques écologiques des milieux; ainsi le concept "Zone rocheuse", "Proximité des points d'eau" et celle des "formations végétales, hautes et denses" (Bensidhoum, 2010).

On constate que l'agilité de la Genette lui permet d'atteindre des substrats rocheux plus au moins entourés par la végétation (Chêne vert). En effet, elle a une préférence pour les endroits fermés et difficiles d'accès en dominant l'écosystème afin de chercher une certaine tranquillité loin des perturbations et d'assurer une bonne surveillance. La préférence de la Genette pour les lieux élevés et à végétation haute (Arbres, rochers, maquis...) est expliquée soit par la détection plus facile des congénères soit par le rôle d'abris que joue ces structures élevées (Amroun, 2005). Les forêts méditerranéennes sont importantes pour les Genettes car elles fournissent un abri et des ressources alimentaires telles que les petits mammifères qui sont particulièrement abondants et constituent les proies principales de la Genette (Virgós et al. 1999 ; Cruz 2002). En ce qui concerne les abris, les cavités d'arbres situées en hauteur au-dessus du sol peuvent être utilisées comme tanières. La mise bas et les soins maternels précoces se produisent principalement dans ce type de cavités et par conséquent, la disponibilité de tanières sécurisées est particulièrement importante pour augmenter la survie des petits et le succès de la reproduction. Les Genettes préfèrent les zones couvertes d'arbustes et d'arbres denses où ils peuvent trouver à la fois nourriture et protection contre leurs propres prédateurs (Virgós et al. 2001).

Les zones rocheuses sont convoitées car elles sont généralement utilisées comme latrines et procurent des abris sûrs (Delibes, 1974 in Livet et Roeder, 1987 ; Livet et Roeder, 1987 ; Virgos

et Casanova, 1997 ; Amroun, 2005). Malgré l'abondance des Genettes à proximité des points d'eau et dans les ripisylves et les zones humides (Livet et Roeder, 1987 ; Vingada et *al.*, 1993 ; Cugnasse et Riols, 1984 in Larivière et Calzada, 2001), voire le long de courts d'eau (Maizert et *al.*, 1990 et 1993), la présence d'eau n'est pas indispensable (Delibes, 1994 ; Virgos et Casanovas, 1997).

La proximité d'un cours d'eau en tant qu'élément déterminant le choix des genettes reste controversé (Virgos et Casanovas, 1997). En définitive, le choix des niches écologiques par la Genette dépendent de plusieurs facteurs parmi lesquels, l'abondance, la disponibilité et la dispersion des ressources alimentaires déterminent le plus fréquemment les habitudes et l'utilisation de l'habitat (Amroun, 2005).

Chapitre 3 :

Régime alimentaire

Chapitre 3 : Etude du régime alimentaire :

Introduction :

Le régime alimentaire a été l'un des aspects le mieux étudié de la biologie de la genette autour du bassin méditerranéen (Brahmi, 2013). De nombreuses études ont été menées par l'équipe « Vertébrés » du laboratoire « Lebiot » de l'UMMTO.

La genette est définie comme étant un carnivore à caractère opportuniste très marqué au régime eurypophage (large) (Livet et Roeder, 1987 ; Delibes, 1974 *in* Maizenet et *al.*, 1990 ; Larivière et Calzada, 2001).

L'établissement d'un modèle pour la compréhension de la biologie de ce prédateur est difficile en raison de la grande variabilité des résultats d'une région à l'autre car la composition de la diète est influencée par plusieurs variables comme la disponibilité alimentaire, le type d'habitat et le climat (Vingada et *al.*, 1993 ; Virgos et *al.*, 1999).

1) Technique d'étude qualitative du régime alimentaire :

Du fait du caractère discret et essentiellement nocturne et de la difficulté à mener des observations directes sur son régime alimentaire et sur sa façon d'exploiter le milieu, des méthodes jugées adéquates sont utilisées.

Généralement deux techniques sont utilisées pour définir le régime alimentaire de la Genette commune :

La première consiste en l'analyse des contenus stomacaux qui nécessite le sacrifice de l'animal ou la collecte de cadavres, alors que la deuxième se base sur l'analyse des fèces récoltées sur le terrain. Cette dernière a pour avantage de ne pas modifier la structure du peuplement des carnivores c'est pour cette raison qu'elle est la plus utilisée.

1.1) Identification et récolte des fèces :

Afin d'optimiser la recherche des points de défécation de la Genette, le milieu d'étude doit être parcouru d'une façon minutieuse et continue avec une attention particulière pour les endroits susceptibles d'héberger des crotties ainsi que des gîtes. Les visites des crotties doivent être récurrentes afin de recenser le nombre de crottes déposées (semaines, mois). A l'aide de sacs en plastique nous procédons au ramassage des fèces puis nous passons à l'étiquetage de chaque sac en mettant en évidence la date de récolte, le numéro de fèces ainsi que le nombre de morceaux.

1.2) Traitement et analyse des fèces :

C'est la technique la plus utilisée, elle suit le protocole suivant :

1.2.1) Préparation des fèces :

Après la récolte, au laboratoire, les crottes sont séchées à l'air libre pendant quelques jours, ensuite elles sont stérilisées en étuve à 120 C° une demi-heure environ, afin d'éliminer tout risque de contamination par des germes pathogènes.

1.2.2) Analyse des fèces:

L'analyse des fèces peut se faire de deux manières, à savoir par voie sèche, ou par voie humide.

1.2.2.1) Analyse par voie sèche :

Cette technique consiste à dilacérer les fèces à l'état sec, cette méthode en réalité ne permet pas de dissocier nettement les débris osseux, les mandibules des micromammifères et notamment les pièces chitineuses des Arthropodes sont fortement liées aux poils et plumes qui sont compacts et torsadés.

1.2.2.2) Analyse par voie humide:

Cette méthode est adoptée, car elle s'est révélée plus intéressante et permet un rendement meilleur, et facilite aisément la séparation des poils, des plumes, et des restes osseux.

1.2.2.3) Décorticage par voie humide:

Après la stérilisation à l'étuve, les crottes sont trempées dans l'eau pendant 24 à 48 h, afin de les ramollir et faciliter leur dislocation. Elles sont lavées et décortiquées sous un jet d'eau au-dessus d'un tamis de maille 0,25mm, les restes des proies ainsi récupérées sont étalés sur du papier et laissés sécher à l'air libre pendant 48 à 72 h, puis sont mises dans des boîtes de pétri où figurent leur numéro.

1.3) Tri et identification :

1.3.1) Tri :

Cette opération consiste à séparer les restes des différentes catégories alimentaires, qui sont très compacts et torsadés, dans des boîtes de pétri où figurent leur numéro avant de procéder à leur identification.

Le tri des crottes de la Genette est une opération longue et délicate, 11 catégories alimentaires sont ainsi distinguées: Mammifères, Invertébrés, Oiseaux sauvages, Oiseaux domestiques, végétaux énergétiques, végétaux non énergétiques, Gastéropodes, Crustacés, œufs, Reptiles, déchet.

2) Paramètres d'analyse quantitative:

Les résultats sur l'analyse du régime alimentaire sont exprimés en nombre d'apparition, en fréquence relative et en fréquence absolue.

La définition des principales notions et paramètres que les scientifiques utilisent dans l'analyse et le traitement des données s'avère nécessaire (Cungnasse et Riols, 1979 ; Amroun, 2005 ; Bensidhoum, 2010 ; Mallil, 2012 ; Brahmi, 2013), afin de rendre la lecture et l'interprétation de résultats obtenus compréhensible.

a) Le nombre d'apparitions (NA) :

Il se définit comme étant le nombre de fois qu'un item ou une catégorie alimentaire se rencontre dans l'ensemble des fèces analysées.

b) La fréquence relative d'apparition (FRA en%) :

C'est le nombre d'apparition (NA) d'un item ou d'une catégorie alimentaire sur la somme totale du nombre d'apparition de tous les items. Elle est exprimée en pourcentage, cette fréquence estime l'importance quantitative de chaque catégorie et item alimentaire dans le régime. Elle a pour objectif de déceler les variations du régime alimentaire du prédateur.

$$FR = \frac{ni}{Nt} \times 100$$

ni = nombre d'apparitions d'une catégorie ou d'un item alimentaire considéré.

Ni = nombre total d'apparitions des catégories alimentaires.

c) La fréquence absolue (FA) :

Appelée aussi indice de présence (IP) ou fréquence d'occurrence (frequency of occurrence), exprime le nombre d'apparition (NA) de chaque catégorie alimentaire ou item sur l'ensemble des fèces analysées :

$$IP = FA = \frac{NA}{\Sigma fa} \times 100$$

NA = nombre d'apparition d'une catégorie alimentaire considérée

fa = ensemble de fèces analysées.

d) La fréquence de capture ou de consommation (FC) :

Elle se définit, comme étant le nombre d'items ou de catégories alimentaires données (NI) sur le nombre total d'items alimentaires ingérés (Nit):

$$FC = \frac{Ni}{Nit} \times 100$$

Ni = nombre totale les individus.

e) L'indice de Diversité de Shannon et Weaver :

Pour mieux caractériser le régime alimentaire de la Genette, nous avons jugé utile d'utiliser l'indice de diversité de Shannon-Weaver, d'après Loze (1984) et Daget (1979) in Hamdine (1991) l'indice de diversité permet d'exprimer la structure d'un peuplement et la façon dont les individus sont répartis entre diverses espèces. Il est représenté par la formule suivante :

$$H' = \sum P_i \log_2 p_i \quad \text{Où}$$

H' : est l'indice de diversité de Shannon-Weaver, exprimé en bits.

P_i : la fréquence relative d'apparition de chaque catégorie alimentaire.

f) L'équirépartition ou équitabilité :

L'indice de Shannon-Weaver est souvent accompagné de l'indice d'équitabilité ou d'équirépartition E .

$$E = \frac{H'}{H_{max}} \quad \text{Où } E \text{ varie de } 0 \text{ à } 1$$

H' : indice de Shannon-Weaver

H_{max} : diversité maximale

Avec: $H_{max} = \log_2 S$ Où S : nombre total des items alimentaires ingérés.

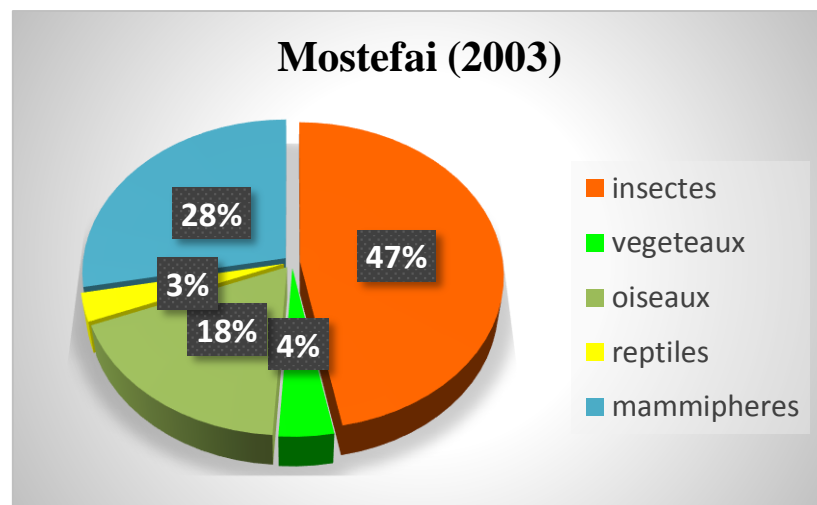
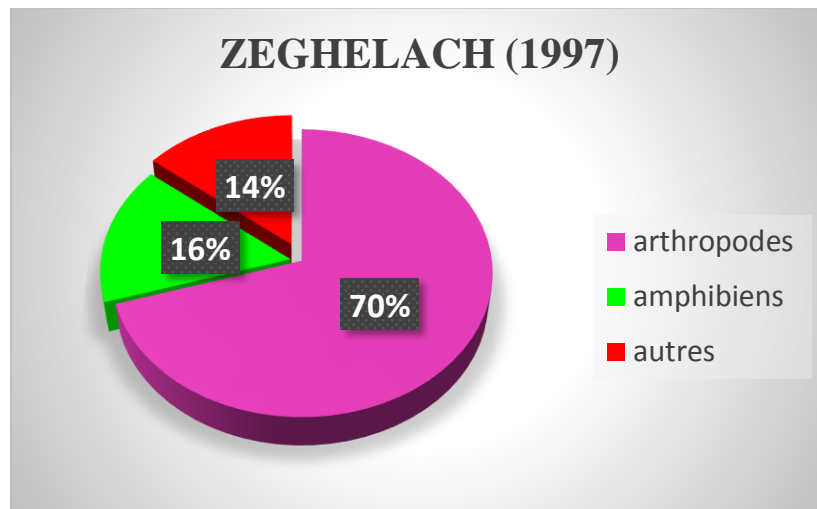
3) Analyse statistique :

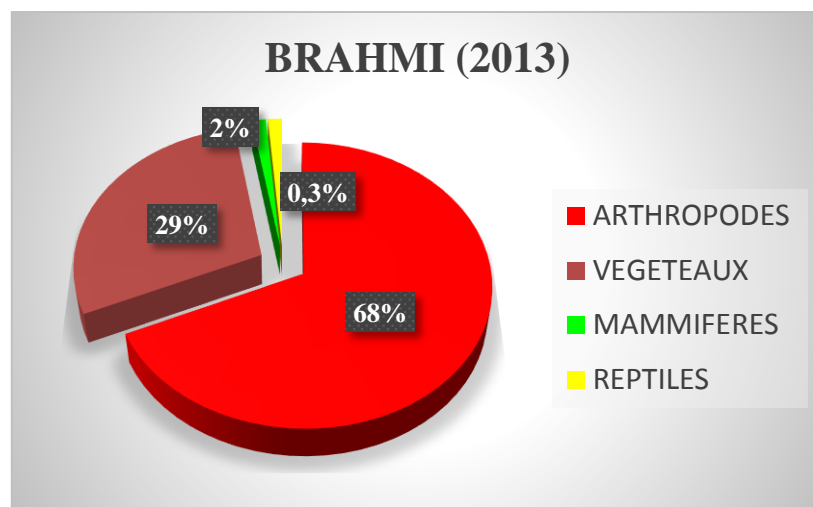
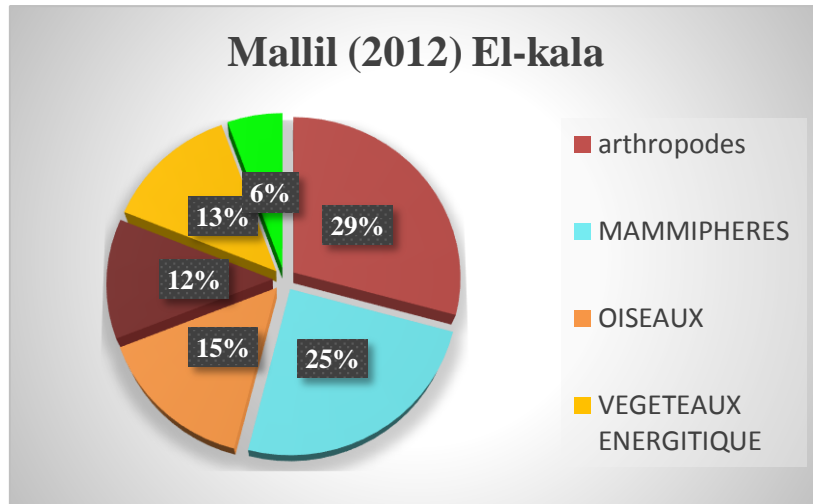
Le test de khi deux (χ^2) d'indépendance a été utilisé afin d'apprécier les variations du régime alimentaire en fonction des saisons. Il convient de signaler que le fait de trouver pour le χ^2 une probabilité très petite montre l'existence très probable d'une liaison entre les caractères (ici les caractères sont les quatre saisons et les items alimentaires), mais ne donne aucune indication sur le degré d'intensité de cette liaison ; ainsi si le nombre d'items ou d'individus observés est élevé, une dépendance même lâche (vague) peut être mise en évidence par une très faible probabilité de test de khi deux. A l'opposé, lorsque ce nombre est faible il peut arriver qu'une assez forte liaison n'apparaisse pas significativement.

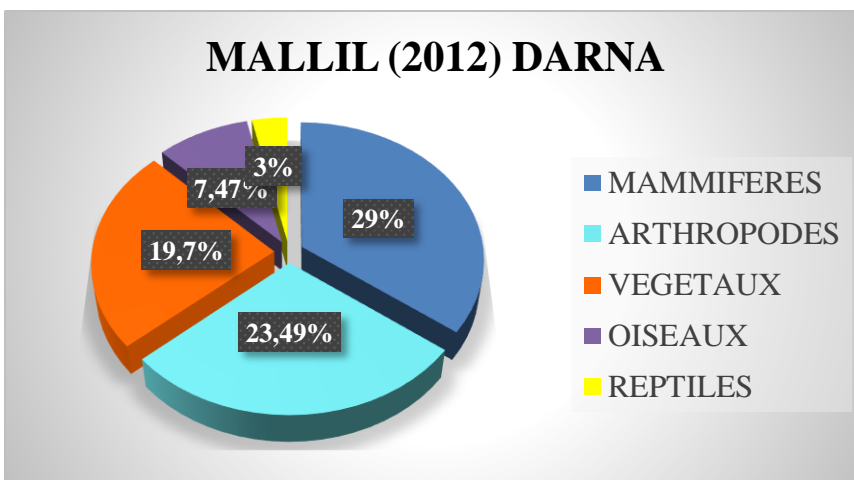
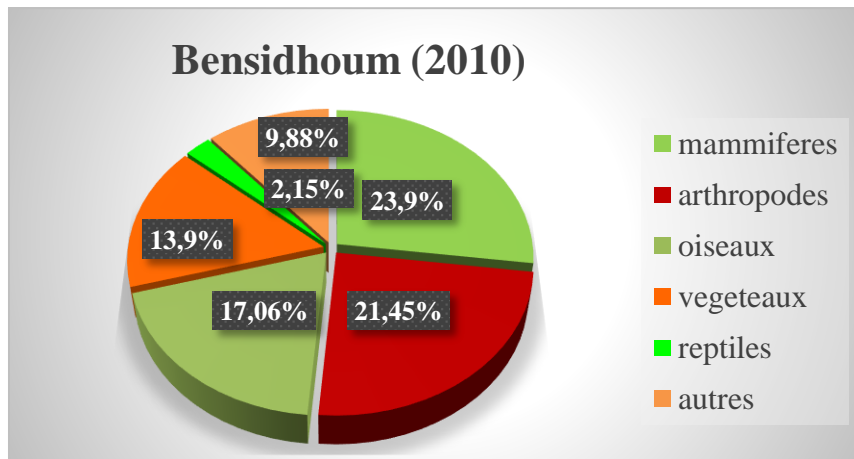
Par ailleurs, l'existence d'une liaison n'implique pas qu'il y'a relation de causalité entre les caractères, mais elle illustre simplement la tendance à une certaine concomitance dans les variations qu'ils peuvent présenter (Vessereau, 1976).

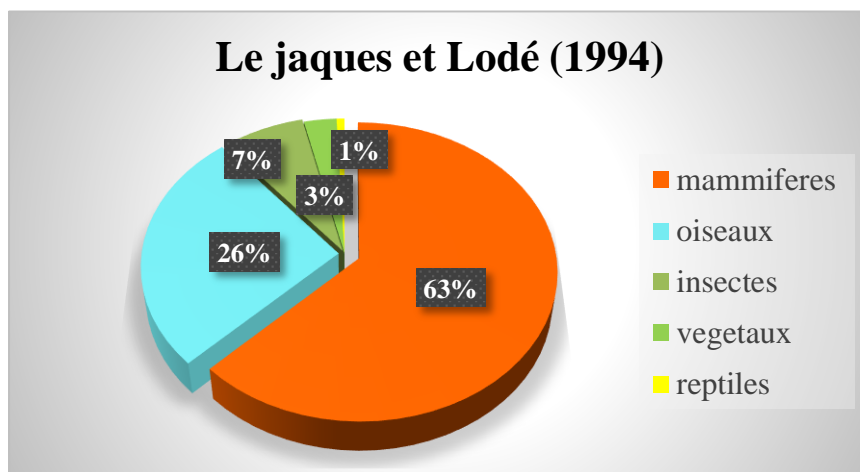
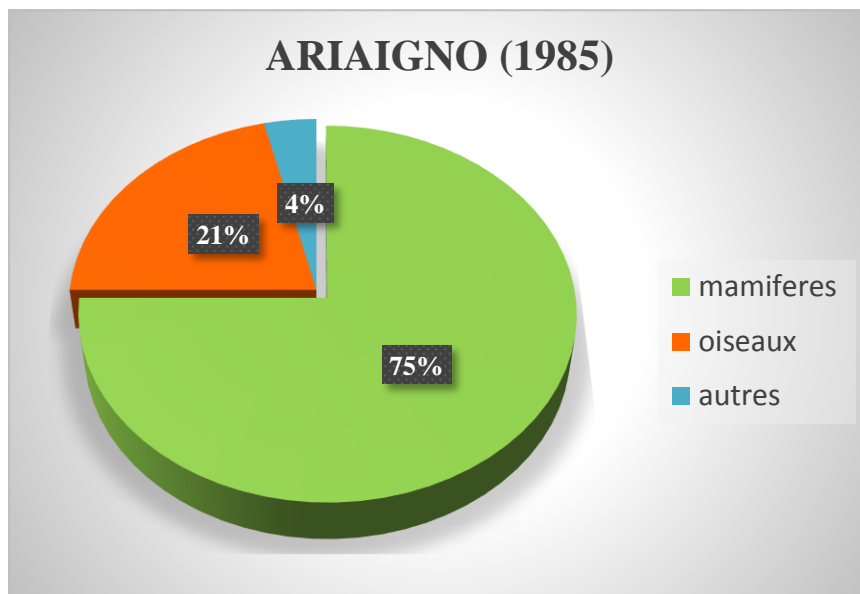
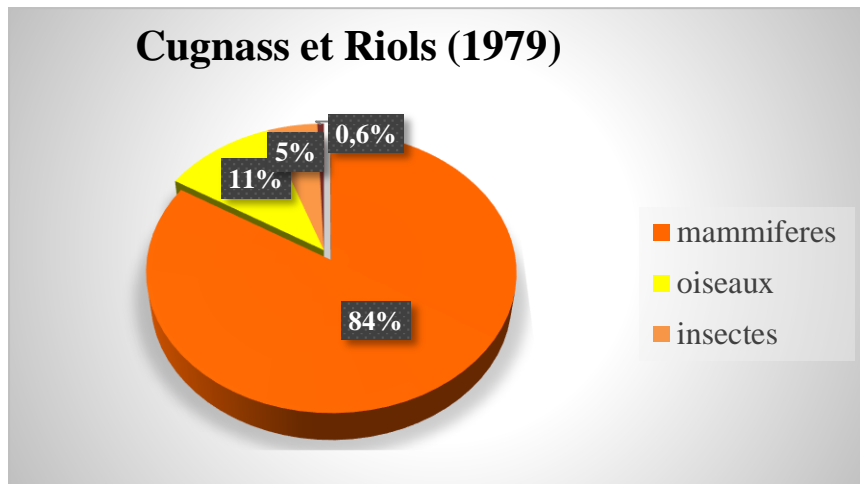
3) Discussion des résultats obtenus des différentes études réalisées sur le régime alimentaire de la Genette :

3.1) Résultats :









3.2) Discussion :

L'étude du régime alimentaire des Genettes communes est basée sur la récolte de fèces qui sont souvent déposées en amas dans des crotties, c'est l'aspect le mieux étudié de la biologie de la Genette autour du bassin méditerranéen.

La majorité des auteurs ayant étudié le régime alimentaire de la Genette en Algérie se rejoignent sur des résultats communs. En effet, Filali (2003) près du lac Oubeira (El-Kala) note que la Genette consomme majoritairement les Insectes, Mostefai et al (2003) dans la réserve cynégétique de Moutas près de Tlemcen, mentionnent également que ce sont les Arthropodes qui occupent la première place suivis par les Mammifères.

Les résultats obtenus dans ces travaux précédents concordent avec ceux de Brahmi et al (2013) obtenus de l'étude réalisée dans la forêt de Bouzeguène à partir de l'analyse de 100 crottes échantillonnées sur le terrain entre novembre 2002 et novembre 2003. L'analyse de l'ensemble des crottes a permis de noter que les insectes occupent la première place, cela confirme les résultats de Khenniche (1990), de Hamdine (1991) en contre-bas de Tala Guilef qui mentionnent que les arthropodes occupent une grande proportion dans le régime alimentaire de la Genette suivis par les Mammifères

Des résultats semblables sont rapportés par Zeglache (1997) qui mentionne près du lac d'Oubeira dans le parc national d'El-Kala que les Insectes occupent la première place dans le régime alimentaire de la Genette commune, suivis par les amphibiens.

En revanche les résultats obtenus d'une part dans les travaux cités et d'autre part par Filali (2003), Mostefai *et al.* (2003) et Brahmi *et al* (2013) diffèrent des résultats obtenus dans des études réalisées en Europe. Cugnasse et Riols (1979) mentionnent dans une région de France qui rassemble l'Aude, le Tarn et l'Hérault que les mammifères constituent 80,7 % du nombre total des captures de la Genette suivis par les oiseaux, les insectes, les amphibiens, les reptiles. Cette différence est également mise en évidence par Ariaigno (1985) qui note que dans le département du Rhône ce sont l'ensemble des mulots et des rongeurs indéterminés qui possèdent la fréquence de capture la plus forte, suivis par celle des oiseaux, des campagnols roussâtres, et des musaraignes.

Notons également que d'après l'étude de Lodé *et al* (1990) effectuée dans l'ouest de la France (Département de Loire Atlantique) sur les marais du lac de Grand Lieu, par l'analyse de 276 fèces correspondant à 488 proies prélevées sur le terrain entre janvier 1988 et mars 1989. Les résultats obtenus annoncent que les proies mammaliennes constituent la majeure partie de l'alimentation de la Genette. La prépondérance d'*Apodemus sylvaticus* est

régulièrement affirmée tout au long de l'année. Le Campagnol roussâtre (*Clethrionornys glareolus*) représente une part relativement importante du régime. Dans une moindre mesure, la proportion de Campagnols des champs (*Microtus arvalis*) suit une variation saisonnière similaire. Le Surmulot (*Rattus norvegicus*) et les Musaraignes (*Sorex sp.*) complètent le régime, principalement en hiver. Le Lapin (*Oryctolagus cuniculus*) est également consommé, notamment en été. Enfin, des proies occasionnelles comme l'Hérisson (*Erinaceus europaeus*) et la Taupe (*Taupa europaea*) apparaissent de temps à autre dans l'alimentation. En ce qui les concerne, l'identification spécifique est restée très partielle. La prédation de la Genette semble principalement concerner un Laridé, la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) et des petits Passériformes (*Sturnus vulgaris*, *Ernberiza sp.*). Les insectes principalement les Coléoptères, sont surtout présents dans le régime alimentaire en été et en automne. Les fruits représentent un faible taux dans son alimentation en automne. Toutefois, la part de cet aliment est sans doute sous-estimée, la Genette ingérant rarement l'épiderme. Enfin, Lodé et al (1990), signale que les végétaux ingérés facilitent le transit intestinal. La présence de Lombricidés, révélée à l'état de trace, peut être attribuée à la consommation de proies elles-mêmes insectivores.

En 1993 vient Huchet qui a fait son étude à Grand-Lieu, en limite nord-ouest de son aire de répartition préciser que la Genette présente un régime alimentaire basé principalement sur les petits rongeurs et les oiseaux. Le Mulot sylvestre est l'espèce-proie la plus fréquemment consommée. Quoiqu'il s'agisse d'une espèce particulièrement abondante sur ce site, le Mulot ne constitue par contre qu'une proportion généralement minimale de l'alimentation des autres Carnivores présents (Lodé, 1988, 1991 a, 1991 b).

Par la suite, Le Jacques et Lodé (1994), confirment par leurs travaux réalisés dans un bocage de la région de Nantes que les mammifères sont les mieux consommés par la Genette commune, devant les autres catégories alimentaires (oiseaux, insectes, reptiles et amphibiens) En revanche, Huchet (1993) montre que les capacités d'adaptation trophique de la Genette commune dont le régime trophique est presque exclusivement carné en France, les mulots en constituant les proies principales, permet de comprendre l'extension de son aire de distribution dans les Alpes Maritimes.

Cela ne nous empêche pas de signaler quelques résultats également obtenus en Algérie qui sont en accord avec les résultats obtenus en Europe. D'après l'étude de Delibes et al., 1989 est menée à El-Tarf qui révèle des résultats où les mammifères sont la principale proie des Genettes. Lors d'une étude faite par Ben Sidhoum (2010) en kabylie dans la forêt de Darna, à partir d'une analyse de 360 échantillons de fèces récoltés régulièrement au cours d'un cycle annuel (du mois

d'Août 2007 à Juillet 2008). Les résultats obtenus signalent que les Mammifères occupent la première place, les Arthropodes (Sauf les Crustacés) viennent en seconde position et les Oiseaux sauvages semblent occuper une place importante dans le régime alimentaire. Ces trois catégories sont suivies successivement par les végétaux énergétiques et non énergétiques. Ceci révèle une consommation accrue de végétaux ce qui explique d'ailleurs leur présence dans 93,60% des fèces analysées

Amroun (2005) souligne que la Genette semble y répondre par une alternance entre deux proies dominantes (mammifères et insectes).

En dernier lieu, Mallil (2012) ajoute que le premier résultat émergeant son étude est la grande diversité du régime trophique de la Genette aussi bien à Drana qu'à El-Kala. La Genette consomme une très grande variété de proies animales et de matière végétale. Ce qui traduit sa capacité à utiliser des ressources alimentaires offertes par le milieu. Ceci est la règle dans tous les résultats obtenus sur son régime alimentaire à l'échelle de son aire de répartition (Lodé et *al.*, 1991 ; Palomares et Delibes, 1991 ; Ruiz-Olmo et Lopez-Martin, 1993 ; Rosalino et Santos-Reis, 2002 ; Amroun et *al.*, 2006 ; Boukheroufa et *al.*, 2009 ; Bensidhoum, 2010 *in* Mallil, 2012).

A Darna, les mammifères occupent la première place dans le régime alimentaire de la Genette, suivis des Arthropodes, des végétaux énergétiques. Ces premiers résultats sont en accord avec la pluparts des travaux préalables (Gomes, 1993 ; Vingada et *al.*, 1993, Virgos et *al.*, 1996., Rosalino et Santos Reis, 2002 ; Carvalho et Gomes, 2003 ; Bensidhoum, 2010 *in* Mallil, 2012). Cependant, cette tendance n'est pas observée à El-Kala, où la première catégorie consommée est celle des Arthropodes, suivis des mammifères, puis les oiseaux.

Les résultats de Boukheroufa et *al.*, (2009) *in* Mallil (2012), ayant abordé le régime alimentaire de la Genette dans le parc national d'El-Kala, concordent avec les résultats obtenus. La seule différence réside dans le classement des végétaux, ceci est dû simplement aux items considérés. Dans les deux sites d'études, les mammifères consommés par la Genette sont pour la plupart des rongeurs, et sont représentés principalement par le Mulot.

Concordant à la plupart des résultats, les micromammifères représentent une part importante dans le régime alimentaire de la Genette, ils sont prédominants représentés essentiellement par les rongeurs. Certains auteurs suggèrent même qu'elle peut être un prédateur spécialiste du mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*). La genette semble rechercher systématiquement cette proie indépendamment de son abondance, et développe une stratégie alimentaire particulièrement adaptée à ce micromammifère. La différence de consommation des différentes catégories alimentaires, traduit un manque de disponibilité des mammifères dans le milieu. La

Genette adopte alors un phénomène de « switching » sur les proies disponibles, elle se focalise sur les espèces les plus intéressantes mais dans le cas d'une baisse ou d'une raréfaction elle peut se tourner vers une autre beaucoup moins intéressante aussi bien d'un point de vue goût, énergie procurée, ce qui explique sa tendance à consommer d'autres proies mammaliennes de taille importante. Ce phénomène a déjà été mis en évidence par Amroun (2005), lors des variations saisonnières de la disponibilité des principales catégories. On peut donc classer le régime alimentaire de la Genette en deux catégories : des Genettes au spectre alimentaire large, en plus des mammifères, existent d'autres proies telles que les oiseaux, les arthropodes et les reptiles. Des Genettes qui se nourrissent de micromammifères à une fréquence élevée, tandis que les proies restantes sont rares ou absentes.

Conclusion

Conclusion :

Au terme de ce travail, nous concluons que l'occupation de l'habitat par la Genette doit répondre à une multitude de critères tel que : la quiétude, la disponibilité des ressources alimentaires, la distribution des proies principales, la présence des substrats rocheux servant de latrines, présence d'abris, un couvert végétal dense et le degré de compétition inter et intra spécifique. La défécation de la Genette sur les latrines dans des milieux sécurisés et à recouvrement végétal dense est considérée comme un système de communication permettant d'établir et de maintenir une structure sociale organisée entre les congénères.

Le régime alimentaire de la Genette se caractérise par son éclectisme et son extrême faculté d'adaptation. L'éventail des aliments utilisables par cet animal est impressionnant, caractéristiques d'un prédateur généraliste et opportuniste. Ce carnivore montre également qu'il est capable de s'orienter vers d'autres types de proies selon des saisons et l'habitat.

La plupart des travaux sur le régime alimentaire montrent que les mammifères occupent la première place dans le régime de la Genette dont le mulot sylvestre est la proie principale de ce carnivore. Cependant elle présente aussi une capacité de changer son régime et s'orienter vers d'autres types de proies telles que les Arthropodes, selon la disponibilité des ressources dans l'habitat et les variations saisonnières, ces résultats sont appuyés par plusieurs d'autres études. Les variations de ces régimes dépendent d'une part de la disponibilité des proies dans le milieu et d'autre part, de la compétition qui réside entre les carnivores pour une même niche écologique. Cependant, les ressources et les habitats sont optimisés par la Genette grâce à un mécanisme d'adaptation qui lui permet de tirer profit de tous ces éléments et d'une façon très différente d'un type de milieu à un autre, tout en essayant de limiter voir éviter tous les impacts anthropiques.

Les facteurs prédation, compétition et actions humaines peuvent agir localement et provoquer un appauvrissement de la faune à plusieurs niveaux des chaînes trophiques.

Ce travail a pour premier intérêt de synthétiser les précédents travaux qui ont été dédiés à la Genette afin d'approfondir les connaissances concernant la biologie et l'écologie de ce carnivore, ainsi il est utile et souhaitable de réaliser d'autres recherches visant à informer les gens sur l'intérêt des Carnivores en général, de la Genette en particulier et de son rôle régulateur dans l'écosystème sur la population des rongeurs. Il semble également urgent d'évaluer et de gérer les pressions anthropiques exercées sur les populations animales dans les différents écosystèmes naturels d'Algérie notamment sur la Genette qui semble déjà en déclin dans les habitats à forte densité humaine.

En second lieu, approfondir les aspects liés à la communication et au mode d'exploitation des milieux. Il serait également intéressant de pouvoir comparer son écologie avec celles d'espèces sympatriques tel que la Mangouste, et le Chacal, Sanglier...

En outre il est important d'approfondir les connaissances de la biologie et comprendre l'écologie fonctionnelle des communautés animales en particulier la Genette afin de gérer l'ensemble des problèmes qui leurs sont liés (l'anthropisation, prédation et compétition). Et pour finir, des travaux de sensibilisation sont plus que nécessaire doivent être entrepris pour la protection de la nature et sauvegarder la biodiversité de nos milieux naturels pour les futures générations.

Références bibliographiques

A

Ait Chekdid.M, Benobeidallah. Y. 2012 : Etude du régime trophique de deux viverridés, la Mangouste d’Egypte (*Herpestes ichneumon*, Linnaeus 1758) et la Genette commune (*Genetta genetta*, Linné 1758) dans le Parc National du Djurdjura, forêt de Darna. Mémoire d’Ingénieur en Gestion des Populations. Tizi-Ouzou : Université Mouloud Mammeri. 71p

Alcover, J.A. 1982: On the differential diet of Carnivora in islands: a method for analyzing it and a particular case. *Donana acta vertebrata*, **9** : 321-339.

Amroun, M. 2005 : Compétition alimentaire entre le chacal *Canis aureus* et la Genette *Genetta genetta* dans deux sites de Kabylie : conséquences prévisibles des modifications de milieux. Thèse de doctorat d’Etat en Biologie. Univ. De Tizi-Ouzou, Tizi-Ouzou 107p.

Ariagno, D. 1985 : Régime alimentaire de la Genette *Genetta genetta* dans le département de Rhône. *Bièvre*, **7(2)** : 115-126.

Aulagnier, S. et Thévenot, M. 1986 : Catalogue des Mammifères sauvages du Maroc. Rabat, institut scientifique, *Charia ibn batuta*.153p.

Aymerich, M.1982 : Contribution à l’étude de la biologie de la Genette (*Genetta genetta*) en Espagne. *Mammalia*, **46** :**(3)**:388-393.

B

Bensidhoum, M. 2010 : Stratégie d’occupation de l’espace et écologie trophique de la Genette *Genetta genetta* L.1758 dans la forêt de Darna, Djurdjura oriental, Algérie. Mémoire de Magister en Biologie et Ecologie des populations et des Communautés. Tizi-Ouzou : Université Mouloud Mammeri.101p.

Brahmi.K, Ouelhadj. A, Baziz.B. et Doumandji.S. 2013 : Ecologie trophique de la Genette commune (*Genetta genetta*) montagne de Bouzeguène (Grande Kabylie, Algérie). *Lebanese Science Journal*, **15(1)** : 27-33

Boukheroufa, M. Sakraoui, F. Benyakoub, S. Giraudoux, P. et Raoul, F. 2009 : Ecologie alimentaire de la Genette commune (*Genetta genetta*) dans un écosystème forestier du parc national d’El- Kala (nord-est Algérien). *Mésogée*. **651**: 83-91.

C

- Carvalho, J. C. et Gomes, P. 2003:** Feeding resource partitioning among four sympatric carnivores in the Peneda-Gerês National park (Portugal). *J. Zool.*, Lond. **263**, 275-283.
- Costa, H. et Santos-Reis, M. 2002:** Use of middens by the common Genet (*Genetta genetta* L.) and its relation with the landscap structure in Grândola moutain (SW Potugal). *Revista Biol* (Lisboa) **20** :135-145.
- Croquet, V. 2005:** La genette *Genetta genetta*. Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage. Délégation régionale de la Bourgogne et Franche Comté.
- Cugnasse, J.M. et Riols, C. 1979 :** Contribution à la connaissance du régime alimentaire hivernal de la Genette *Genetta genetta* (Linnaeus 1758). Bull. Office Nati. Chasse (*O.N.C.*), **59(3)**: 9 -11.
- Cugnasse, J.M. 1986 :** Observation en nature et essai de synthèse sur le comportement de chasse de la genette (*Genetta genetta*. L.) *Le grand-duc* **29** : 34-35.
- Cugnasse, J.M. et Riols, C. H. 1982 :** Contribution à l'étude du régime alimentaire du renard *Vulpes vulpes*, de la fouine *Martes foina* et de la Genette *Genetta genetta* dans le massif du Caroux-Espinous. *B. M. ONC*, 37-42.
- Cugnasse, J.M. et Riols, CH. 1984 :** Contribution à la connaissance de l'écologie de la genette dans quelques départements de la France *Gibier faune sauvage*, **1** : 25-55.
- Cuzin, F. 2002 :** Répartition actuelle et statut des grands Mammifères sauvages du Maroc (primates, Carnivores, Artiodactyles). *Mamalia*, **60(1)**: 101-124.

D

- Delibes, M. Rodriguez, A. et Parreno, F. 1989:** Food of the common genet (*Genetta genetta*) in northen Africa. *J.Zool. Lond*, **218**: 321-326.
- Ducker, G. 1957:** Farb- und Helligkeitsehen und Instinkte bei Viverriden und Feliden. *Zoo/. Beilriige*, **3** : 25-99.

F

- Filali, A. 2003 :** Place des insectes dans le régime alimentaire de la Genette commune *Genetta genetta* (L. 1758) (*Viverridae, Carnivora*) dans le Parc national d'El-Kala. Mémoire ing. agro., inst. nati. agro., El Harrach, 123 p.

H

Hamdine, W. 1991 : Ecologie de la Genette (*Genetta genetta* L). Dans le Parc National du Djurdjura, station de Tala-Guilef. Thèse de Magister. Institut National Agronomique El Harrach (Alger) 166 p.

Hamdine, W., Thevenot, M., Sellami, M. et De Smet, K. 1993 : Le régime alimentaire de la Genette (*Genetta genetta* Linné, 1758) dans le parc national du Djurdjura, Algérie. *Mammalia*, **57(1)**: 9 – 19.

Hassenberg, L. 1965: Ruhe und Schlaf bei Säugetieren. Neue Brehm-Bücherei. N°338.

Huchet, Y. 1993 : La Genette dans les Alpes-Maritimes. Bull. Office Nati. Chasse (*O.N.C.*), **(185)**: 34 – 35.

G

Gomes, P.T. 1993: Space use by a carnivore Mammal, *Genetta genetta*, L. : Importance of landscape structure. In : *Proceeding IUGB XXI congress*, Août 1993, pp. 265-267.

K

Kowalski, K. et Rzebik-Kowalska, B. 1991: Mammals of Alegria. Cracovie, Pologne : Institute of systematics and évolution of animals. 370p.

L

Lariviere, S. et Calzada, J. 2001 : *Genetta genetta* Mammalian species N° 680, pp1-6, 3 figures.

Le Jacques, D. et Lodé, T. 1994 : L'alimentation de la genette d'Europe *Genetta genetta* L. 1758, dans un bocage de l'ouest de la France. *Mammalia*. T 58, N°3, 383-389.

Livet, F. et Roeder, J.J. 1987 : La Genette (*Genetta genetta* L.1758). In Encyclopédie des carnivores de France. *Société française de l'étude de la protection des Mammifères*. Bohallard, puccul.**16** :1-33.

Lodé, T. Lachat Feller, N. et Le Jacques, D. 1991 : Le régime alimentaire de la genette en limite nord-ouest de son aire de répartition. *Rev. Ecol. (terre vie)*. **46**, 339- 348.

Lozé, I. 1984 : Régime alimentaire et utilisation de l'espace chez le Genette *Genetta genetta*, Mémoire D.E.A de la biologie du comportement. Université Paris VII.22 P.

M

Maizeret, C. Camby, A. Loze, I et Papacostia, A. 1990: Les Genettes de la vallée de l'Eyre : Occupation de l'espace et régime alimentaire. In : *Actes XIIème coll. Fr. Mamm.*, pp. 52-63.

Mallil, K. 2012 : Comparaisons des caractéristiques du régime alimentaire et de l'occupation de l'espace de la Genette (*Genetta genetta*) dans deux milieux du Nord Algérien Parcs Nationaux du Djurdjura et d'El- Kala . Mémoire de Magister en Biologie. Tizi-ouzou : Université Mouloud Mammeri. 131p

Mostefai, N. Sellami, M. et Grenot, C. 2003 : Contribution à la connaissance du régime alimentaire de la Genette commune (*Genetta genetta*) dans la réserve cynégétique de Moutas Tlemcen (Algérie). *Bull. Soc. Zool.*, **128(3)**: 227 – 237.

P

Palomares, F. 1993: Faecal marking behaviour by free-ranging common genets *Genetta genetta* and Egyptian mongooses *Herpestes ichneumon* in Southwestern Spain. *Zeitschrift für Säugetierkunde*, **58**: 225-231

Palomares, F. et Delibes, M. 1988 : Time and space use by two common genets (*Genetta genetta* L.) in the Doñana National Park, Spain. *Journal of Mammalogy*, **69**: 635-637.

Palomares, F. et Delibes, M. 1993: Social organisation in the Egyptian mongoose: group size, spatial behaviour, and interindividual contacts in adults. *Animal behaviour*, **45**, 917-925.

Palomares, F. et Delibes, M. 1991: Comparative ecology of the common genet *Genetta genetta* (L.) and the Egyptian mongoose *Herpestes ichneumon* (L.) (Mammalia, Viverridae) at Doñana (SW Iberian Peninsula). *Bol. R. Soc. Esp. Hist. Nat. (Sec. Biol)*, **87(1-4)**: 257-266.

Palomares, F. et Delibes, M. 1994: Spatio-temporal ecology and behaviour of European Genets in Southwestern Spain *Journal of Mammalogy*, **75(3)** : 714-724.

Q

Quitow, H. ,V. 1961 : Unsere Genette. *Kosmas*, **57**: 507-512.

R

Roberts, P.D. Somers, M. J. White, R. M. et Nel, A. J. 2007: Diet of the south African large-spotted genet *Genetta tigrina* (Carnivora, Viverridae) in a coastal dune forest. *Acta Theriologica* **52 (1)**: 45-53.

Roeder, J.J. 1978 : Rôle du marquage olfactif dans la reconnaissance individuelle chez la genette (*Genetta genetta* L.) réaction d'un individu à sa propre odeur. 103^{ème} congrès national de la société savante, Nancy, *Sciences*, fax.III, P.31-41

Roeder, J.J. 1979 : La reproduction de la genette (*G. genetta* L.) en captivité. *Mammalia*, **43(4)**:551-542.

Roeder, J.J.1980a.: Marking behaviour and olfactory recognition in genet (*Genetta genetta* L. Carnivora-viverridae. *Behaviour*, **72 (3-4)** : 200-210.

Roeder, J.J. 1980b. : Les emplacements de défécation chez la Genette *Genetta genetta* L.Rev.Ecol. (Terre Vie), **34 (4)** : 485-495.

Roeder, J.J. 1983 : Etude des interactions sociales entre mâle et femelle chez la genette (*Genetta genetta* L.) : Relation entre marquage olfactif et agression *Z. Tierpsychol*, **61**, 293-293.

Roeder, J.J. 1983 : Mémorisation des marques olfactives chez la Genette (*Genetta genetta* L.) : durée de reconnaissance par les femelles de marques olfactive des males. *Z. Tierpsychol*, **61**, 311-314.

Roeder, J.J. 1984 : Ontogenèse des systèmes de communication chez la Genette (*Genetta genetta* L.) *Behaviour*, **90**, 259-301.

Rosalino, L. M. et Santos-Reis, M. 2002: Feeding habits of the common Genet *Genetta genetta* (carnivora : Viverridae) in a semi natural lanscape of central Portugal. *Mammalia* **66 (2)**: 195-205.

Rosalino, L.M. et Santos-Reis, M. 2009: Fruit consumption by carnivores in Mediterranean Europe. *Mammal Review*, **39**: 67-78.

S

Santos-Reis, M. Santos, M.J. et Lorrenço, S. 2004: Relationships between Stone Martens, Genets and Corck oak woodland in Portugal. *Kluwer Academie Publishers* 147p.

Schauenberg, P. 1966 : La Genette vulgaire (*Genetta genetta* L). *Des sciences naturelles*, faculté des sciences, Nancy.

T

Tessier, M. et Paillat, J-P. 2001 : Enquête sur la répartition de la genette, *Genetta genetta*, en Vendée (2001-2002). *Le naturaliste vendéen* N°1, 2001 : 49-54.

Torre I., Ballesteros T. et Degollada A., 2003 :Cambios en la dieta de la gineta con relation a la disponibilidad de micromamiferos : posible preferencia por el topillo rojo ? Galemys 15 (No especial).

V

Vingada, J.V. Keating, A.L. et Ferreira, A.J. 1993: Diet of common Genet *Genetta genetta* L. in a sand dune habitat. 251-256.

Virgos, E. et Casanovas, J.G. 1997: Habitat selection of Genet *Genetta genetta* in the mountain of central Spain. *Acta theriologica*, **42 (2)**: 169-177.

Virgos, E., Llorente, M. et Cortes, Y. 1999: Geographical variation in Genet (*Genetta genetta* l.) diet: a literature review. *Mammal Rev*, **29(2)** : 119-177.

Virgos, E., Casnova, J.G. et Blasquez, T. 1996: Genet (*Genetta genetta* L.1758) diet shift in mountains of central spain. *Z. Säugetierkunde* , **61** :221-227.

Z

Zabala,J. Zuberogoitia,I . Antoine,J. et Martinez,C. 2009 : Test de ségrégation de niche entre deux carnivores abondants à l'aide de données de présence uniquement, **58 (4)** : 385-395

Zeghlache, S. 1997: Aperçu sur la faune de lac Oubeira (Parc national d'El-Kala) en particulier sur oiseaux, régime alimentaire de *Lacerta lepida* Linné, 1758 (Reptilia, Lacertidae), d'*Erinaceus algirus* Duvernoy et Lereboullet, 1842 (*Insectivora, Erinaceidae*) et de *Genetta genetta* (Linné, 1758) (*Carnivora, Viverridae*). Mémoire ing. agro., inst. nati. agro. El-Harrach.102 p.

Autres références :

Anonyme, 2018

Franceculture.fr

Résumé :

Ce présent travail est basé sur une synthèse bibliographique de différentes études menées à travers le monde par de multiples scientifiques sur l'écologie trophique de la Genette (*Genetta genetta*), l'éthologie et son occupation de l'espace.

La Genette est une espèce exclusivement nocturne, son comportement est caractérisé par une souplesse, une précision des mouvements et une fidélité à certains points fixes où la tranquillité des lieux, la distribution des ressources alimentaires et le couvert végétal sont les facteurs conditionnant l'utilisation de l'espace chez ce mammifère. Elle a une tendance à la vie solitaire et des techniques de prédation hautement spécialisées.

Les études faites sur le régime alimentaire de la Genette montrent le caractère généraliste et opportuniste de ce Viverridé, il exerce une prédation préférentielle sur les petits Mammifères selon la distribution des ressources et les fluctuations saisonnières de la région. La consommation des Arthropodes et des autres catégories alimentaires (oiseaux, végétaux...) traduisent l'opportunisme trophique de cette espèce.

Abstract:

This work is based on a bibliographic synthesis of various studies conducted around the world by multiple scientists on the trophic ecology of The Genette (*Genetta genetta*), ethology and its occupation of space.

The Genette is an exclusively nocturnal species, its behavior is characterized by flexibility, precision of movements and fidelity to certain fixed points where the tranquility of the place, the distribution of food resources and the vegetation cover are the factors conditioning the use of space in this mammal. She has a tendency to solitary life and highly specialized predation techniques.

Studies of the Diet of Genette show the generalistic and opportunistic nature of this Viverridé, it exerts preferential predation on small mammals according to the distribution of resources and seasonal fluctuations of the region. The consumption of Arthropods and other food categories (birds, plants, etc.) reflects the trophic opportunism of this species.